Spécial Festival

pages 11 à 22

LA LIBERTÉ

Volume 82 n° 44 Saint-Boniface, du 3 au 9 février 1995 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + taxes



Un hiver de rêve!

Quand l'hiver est beau, comme cette année, il n'est jamais trop long. Et que le printemps attende! Il reste encore tout février et la tenue du 26e Festival du Voyageur, du 10 au 19. Dans la photo, on reconnaît (de g. à d.) les patineurs Colette Boucher, Gaëtanne Morais, Lisa Vermette et Daniel Lussier sur le Sentier d'hiver (la rivière Rouge), sous le regard admiratif de Dominique Labossière, Dominique Johnstone et Éric Dorge. Ne manquez pas notre section spéciale, pages 11 à 22.

Un processus efficace et démocratique?

Des membres de la Société franco-manitobaine et de la quarantaine d'organismes subventionnés par Ottawa se sont entendus sur un autre processus de priorisation des besoins de la collectivité, le 28 janvier. **Page 3.**

Citation de la semaine

«Mais où étiez-vous ces six derniers mois?»

C'est la question que des membres de la Chambre de commerce de Saint-Boniface ont posé à Jacques Rollier, promoteur d'un complexe d'aréna, situé au centre-ville de Winnipeg, qui ne coûterait rien aux contribuables. **Page 7.**

SOMMAIRE

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Nathalie BLAIS
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

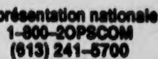
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

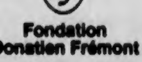
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Journal de l'année 1993-94



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

CKSB nomme un successeur à l'animateur Jean Fontaine

Germain Massicotte aime se lever tôt!

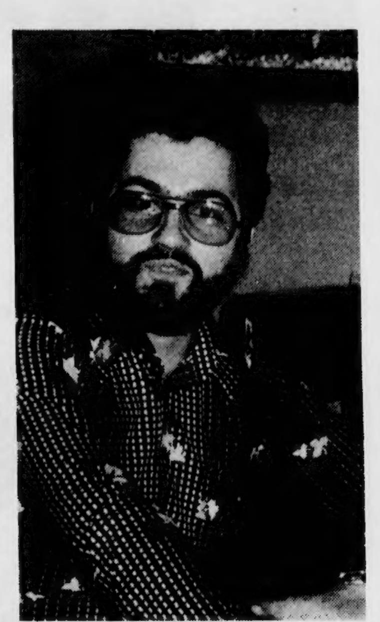
Enfin, Radio-Canada a trouvé un animateur de la radio qui aime se lever à quatre heures du matin. «Je n'ai pas de problème à me lever le matin, lance Germain Massicotte, c'est un plaisir pour moi. Et j'ai l'impression que c'est moi qui donne le coup d'envoi de CKSB pour la journée.»

Germain Massicotte a déjà été animateur à CKSB, au début des années 1970, avant que la station ne soit vendue à la société d'État. On se souviendra des émissions Discothèque ouverte, Révolution 33–45, Plein Tube et de Radio Pyjama, l'émission du matin. C'était avant de se consacrer pendant 20 ans au journalisme.

À 46 ans, et après 22 ans au service de la SRC, le doyen de la salle des nouvelles a décidé de retourner à ses anciennes amours. «Après tant d'années, le poste du matin s'est ouvert; j'ai posé ma candidature, ça a surpris pas mal de monde.

«J'ai tourné la page et j'ai beaucoup de plaisir. Tous les aspects de mon nouveau travail me plaisent. Mais tout est différent (d'il y a 25 ans): je faisais l'émission tout seul, comme annonceur-opérateur; maintenant, il y a toute une équipe.

«Jusqu'ici, les réactions ont été positives, souligne le natif du Québec. On travaille sur la musique: je veux qu'on entende des vedettes, il faut que ça bouge. Compte tenu de mon expérience de journaliste, il y aura plus d'importance accordée aux informations.»


Germain Massicotte à ses débuts!

Le nouvel horaire de travail de Germain Massicotte, de 5 h à 9 h, lui permettra aussi de maintenir son engagement dans le monde des affaires. «Mon entreprise prend de l'ampleur. À partir de 9 h, je suis libre, je peux m'occuper de mon entreprise. Ça ne pouvait pas tomber mieux.»

Jean-Pierre DUBÉ

L'abbé René Touchette en Cour d'appel

Les juges confirment la sentence

Le plus haut tribunal de la province a confirmé le verdict de culpabilité rendu l'an dernier dans une cause contre un ancien curé de Somerset, l'abbé René Touchette, relativement à des accusations d'attentat à la pudeur et de grossière indécence.

Après une audience de quelques heures, le 31 janvier, où le prêtre a plaidé sans l'aide d'un avocat, la Cour d'appel a réduit la sentence de 30 mois à 20 mois.

SAINT-BONIFACE

Le développement international au CUSB

Le Comité d'éducation au développement international du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) organise une Semaine du développement international, du 5 au 11 février.

Pendant toute la semaine, l'exposition interactive Les bestiaires des tipawol, sera en montre dans le couloir du 1er étage du CUSB. Cette exposition de peintures haïtiennes porte sur des expressions et des proverbes créoles.

Le jeudi 9 février (de 11 h 30 à 13 h 30, puis de 18 h 30 à 19 h 30) à l'entrée de la salle Martial-Caron, il y aura les kiosques de divers organismes comme Développement et Paix, Amnistie internationale et la Communauté internationale estudiantine, ainsi qu'une vente de produits artisanaux par CUSO Manitoba.

Le même jour à 19 h 30, le film haïtien L'homme sur les quais de Raoul Peck sera projeté dans la salle Martial-Caron (en français et créole avec sous-titres en anglais). Le film décrit la vie en Haïti sous le régime Duvalier, du point de vue d'une petite fille de 8 ans.

Toutes les activités sont gratuites.

K.B.

Francophonie du monde

Un pour tous

Ottawa - Quatre associations francophones nationales basées à Ottawa sont ensemble devenues propriétaires d'un édifice de 3,5 millions $ qui sera désormais appelé «Place de la francophonie». Il s'agit de la Fédération des communautés francophones et acadienne, de la Fédération culturelle canadienne-française, de la Fédération de la jeunesse canadienne-française et de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, avec la participation de la Caisse populaire Sainte-Anne-Laurier. L'édifice à bureaux (450, rue Rideau) de 10 000 pi^2 répartis sur quatre étages, construit en 1977, appartenait à la Fédération des caisses populaires de l'Ontario. (APF)

De moins en moins coûteux

Ottawa - Contrairement à ce que laissent parfois entendre les opposants au bilinguisme institutionnel, les coûts directs du programme des langues officielles au sein des institutions fédérales sont à la baisse. Après avoir plafonné à 333,8 millions $ en 1990-1991, les coûts étaient de 305,3 millions $ en 1991-1992 et de 282 millions $ en 1993-1994. Ces coûts comprennent entre autres l'interprétation simultanée, la traduction de documents et la formation linguistique. (APF)

La gestion doit venir

Ottawa - La gestion scolaire en Ontario pour les francophones «ne peut plus attendre», selon le rapport de la Commission royale sur l'éducation. Déposé le 26 janvier, le rapport renvoie la balle au gouvernement de Bob Rae qui attendait les recommandations de la Commission pour agir. La Commission s'est inspirée de plus de 250 mémoires et présentations de Franco-Ontariens. (APF)

Retour aux études?

Ottawa - Pour une cinquième année de file, la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) offre une bourse d'études de 1 000 $ à une francophone vivant en milieu minoritaire qui retournera aux études postsecondaires en 1995-1996. Les candidates ont jusqu'au 30 avril pour soumettre leur demande pour la bourse Almanda Walker-Marchand (fondatrice de la FNFCF). Info: (613) 241-3500. (APF)

Traduction par téléphone

Manitoba - Grâce à l'aide du ministère de la Diversification de l'Ouest, CanTalk Canada Inc. de Portage-la-Prairie deviendra la première compagnie à offrir un service d'interprétation et de traduction au téléphone. Un réseau de 300 traducteurs et interprètes qualifiés, dont 100 au Manitoba, seront reliés à des clients partout au Canada. Disponibles par téléphone ou par télécopieur, les services seront offerts dans 50 langues, cinq jours par semaine, 15 heures par jour.

Les membres de la SFM adoptent l'essentiel du rapport Schneider

Pas de coupures ou de fusions avant l'automne 95

Les quelque 135 participants à l'assemblée spéciale et délibérante de la Société franco-manitobaine (SFM) ont consacré toute la journée du 28 janvier à l'étude du rapport Schneider avant d'en adopter la majorité des recommandations, portant sur les modalités de distribution de l'aide fédérale chez les organismes franco-manitobains.


photo: Jean-Pierre Dubé

Ce qui est encourageant, selon Pat Courcelles: la moitié des participants représentaient des organismes, l'autre moitié étaient «des gens de la communauté».

Comme prévu, les participants ont décidé de reconnaître aux communautés (urbaines et rurales) le droit d'établir les cinq ou six grandes priorités de financement, retirant du même coup la part décisionnelle des organismes dans le processus.

Par conséquent, le fameux CPCP (Conseil provincial de consultation et de priorisation) sera aboli, vraisemblablement à la prochaine assemblée annuelle de la SFM, en novembre, pour laisser la place à un processus de priorisation qui commence dans les communautés.

Les étapes de priorisation

1) *Le Comité conjoint lance l'opération de priorisation...*

2) *La SFM met en marche les actions requises pour produire le portrait de la communauté...*

3) *Les organismes sont consultés par rapport aux priorités qu'ils entrevoient...*

4) *Les résultats sont compilés et les conclusions soumises au Conseil des organismes...*

5) *La SFM organise les quatre colloques régionaux*

6) *La SFM compile les résultats et organise le colloque provincial...*

7) *Les priorités provinciales sont établies et le Conseil des communautés est constitué.*

La SFM, qui avait cherché à se départir de son contrôle sur le processus, se retrouve avec un mandat augmenté. Non seulement continuera-t-elle à siéger au Comité conjoint (CC) de l'Entente Canada-communauté avec droit de vote, mais elle a également été chargée d'organiser les étapes de priorisation (rencontres régionales et colloque provincial) et de présider le Conseil des organismes, dont la vocation est purement consultative.

«La SFM est quand même le porte-parole de la communauté, estime le coprésident du CC, Gilbert Sabourin. Si un organisme doit avoir une vue d'ensemble, c'est bien la SFM. Si on ne lui reconnaissait pas un tel rôle, ce serait une perte de statut et d'image.»

La présidente de la SFM, Patricia Courcelles est d'accord. «Ça consacre le rôle de l'organisme comme porte-parole et représentant de la communauté. On est signataire de l'Entente, et on est très actifs dans la consultation avec la communauté.»

Le processus de priorisation sera donc mis en branle par la SFM dès avril prochain. D'ici là, elle devra préparer un plan qui permettra de faire l'exercice d'ici l'assemblée annuelle de novembre.

Comment souvent faut-il suivre le processus? «Annuellement, c'est trop souvent, avance Gilbert Sabourin. Le rapport Schneider propose à tous les cinq ans, et ce n'est pas assez. Probablement qu'on le fera à tous les deux ou trois ans.»

Mais les organismes subventionnés n'attendront pas le résultat de la prochaine priorisation avant de commencer à évaluer leur mission et leur fonctionnement. «Il n'y aura pas de décisions avant l'automne, souligne Pat Courcelles, mais on met tout en place en attendant.»

L'assembleé du 28 a en effet accepté la recommandation de Robert Schneider de procéder à une analyse de la situation individuelledes organismes. Ils devront remettre leur propre évaluation au CC, selon un formulaire standard, avant le 30 avril prochain.

«Ça nous permettra de voir qui est en difficulté, explique Pat Courcelles, et ce qu'on peut faire en termes d'aide, de fusion ou de répartition des mandats. Ça va donner la chance à tout le monde de parler, de chercher des solutions.»

Il est trop tôt pour prévoir comment la priorisation va affecter les organismes, mais Gilbert Sabourin croit qu'il y a une évolution chez les groupes.

«J'ai ressenti chez les participants la nécessité de se parler davantage, de mieux coordonner les projets et les activités, d'arrêter les dédoublements.»

Exemple? «La Société de communications établit un réseau de distribution de vidéos, tandis que l'Association des municipalités aide à mettre sur pied des bibliothèques où il y aura des vidéos. L'un veut les louer, l'autre les prêter!»

Jean-Pierre DUBÉ

Comité conjoint

Qui siègera?

La composition du Comité conjoint (CC) de l'Entente Canada-communauté a été modifiée par les membres de la Société franco-manitobaine réunis le 28 janvier.

Le Conseil des organismes passera de deux représentants à un seul, et le Conseil des communautés passera de deux à quatre représentants, pour refléter l'importance qu'on accorde à ces dernières dans la prise de décision.

Ces délégués s'ajoutent au coprésident nommé par Patrimoine canadien, au coprésident élu à l'assemblée annuelle de la SFM, à la présidente de la SFM et aux trois représentants de Patrimoine canadien.

Le mandat du CC est de faire des recommandations au ministre du Patrimoine canadien. La participation de représentants éventuels des Ressources humaines Canada, de la Diversification de l'Ouest et de la Province du Manitoba reste à discuter.

ÉDITORIAL

Un débat public

Après des États généraux, des efforts de restructuration, la création du Conseil des organismes, du Conseil des communautés, du Conseil provincial de concertation et de priorisation, des tournées à tour de bras dans les communautés, la mise sur pied du Comité conjoint de l'Entente Canada-communauté, on a peut-être enfin mis sur pied un processus décisionnel équitable et efficace.

Mais après cinq ou six ans de discussions, de tâtonnements, de tentatives, qui comprend le processus? Peut-être les 30 personnes qui restaient à la fin de l'assemblée extraordinaire de la Société franco-manitobaine (SFM), le 28 janvier dernier.

Qu'est-ce qu'on aura changé en cinq ans? Comment sera financée la vie en français au Manitoba dans le contexte d'un financement fédéral réduit? Qui décidera?

Les plus cyniques diront que, quoi que réclament les communautés, les organismes et la SFM, la décision finale va revenir aux fonctionnaires fédéraux et au ministre du Patrimoine canadien. Et l'argent qu'on aura consacré au processus sera soustrait de l'argent disponible pour les projets.

Pourquoi alors ne pas rester avec le statu quo? Pourquoi ne pas laisser chacun des 37 organismes se démêler avec son bailleur de fonds?

Il y a de bonnes raisons. Le but de la manoeuvre, depuis le début, est de responsabiliser le fournisseur et les bénéficiaires de fonds. Car jusqu'à présent, l'obtention d'aide fédérale a été faite selon des critères établis par Ottawa et le partage des fonds a souvent paru relever de la pure subjectivité. Qui sait ce qui se passe derrière les portes closes et quand les lumières sont éteintes?

Le principal mérite du processus en voie de création est qu'il se déroule publiquement. Ça ne veut pas dire que le lobbying à huis clos est terminé. Mais ça veut dire qu'à intervalles réguliers, on aura les moyens de s'assurer que le financement correspond à des priorités qui, l'a-t-on assez remarqué, sont établies à l'issue d'un long processus démocratique.

En d'autres mots, les gros organismes, comme la SFM, la Fédération des comités de parents, le Centre culturel et le Conseil jeunesse devront passer au crible comme les autres. Mais rien ne garantit que les petits organismes vont tous survivre. Pourra-t-on compter sur des fusions?

Pour le moment, le seul cri d'alarme a été lancé par l'organisme Réseau, qui s'est prononcé contre la fusion avec le groupe Pluri-elles, parce que son mandat de revendication serait incompatible avec celui des services.Il y a pourtant bien des organismes qui font les deux!

Le débat ne fait que commencer. Tous seront appelés à rendre des comptes publiquement et à oeuvrer à l'intérieur des priorités. C'est une conjoncture qui invite le dialogue. L'alternative sera l'autofinancement.

Le rétrécissement budgétaire n'est jamais un pique-nique. Mais avec la dette nationale qui empêche les ministres fédéraux de dormir, il y a tout à craindre du prochain budget fédéral, qui sera lancé à la fin du mois.

Il faut espérer que le processus mis en place après tant d'efforts a un avenir, et que l'Entente Canada-communauté est plus qu'un château de cartes.

Jean-Pierre DUBÉ



Lettre

La minorité dans la minorité

Monsieur le rédacteur,

Malgré des décennies de privations et d'obstacles de toutes natures, cette communauté a su traverser ces épreuves avec une dignité, une persévérance et une fierté exemplaires. Les Franco-Manitobains ont su faire respecter la force du droit contre l'arbitraire dont ils ont souvent été victimes.

L'acquisition du pouvoir de gestion de leurs écoles est une autre preuve de leur farouche volonté de survivre et de s'épanouir. Il faut féliciter sans aucune réserve tous ceux et toutes celles qui se sont battus pour aboutir à un tel résultat dont aura à profiter toute la communauté francophone du Manitoba.

Cependant, mon enthousiasme s'est un peu tempéré lorsque j'ai lu les termes de l'ébauche de la charte linguistique de la Division scolaire franco-manitobaine qui m'a laissé assez perplexe. Je souscris entièrement à l'idée que la communauté se donne tous les moyens nécessaires pour son épanouissement. Mais il convient de souligner qu'il existe aussi une minorité au sein de la minorité francophone du Manitoba.

Ce milieu présente une diversité qui ne se reflète pas dans le contenu de l'ébauche. Quand on s'engage à encourager «*la promotion de la culture et des valeurs franco-manitobaines*» ou quand on écrit: *attendu que ses élèves* [ceux de la DSFM], *son personnel et son administration sont de souche et de culture francophones*» je ne peux m'empêcher de penser que c'est présenter là une vision on ne peut plus restrictive de la francophonie du Manitoba avec toutes les conséquences préjudiciables que cela pourrait entraîner pour d'autres membres de la communauté.

Ces autres francophones qui ne sont pas forcément «de souche», mais qui viennent d'horizons très divers devraient sentir qu'on les accepte dans tous les sens du terme au sein de la DSFM.

J'ajouterai que, par delà l'origine, la diversité des valeurs et des cultures (encore qu'il n'est pas toujours facile de définir ces concepts), il y a un lien qui à mon sens est fondamental: c'est l'usage de la langue française que nous avons en commun. Cette caractéristique devrait être prise en considération pour inviter et encourager tous ces autres francophones qui, quelles que soient leurs origines, ont choisi d'envoyer leurs enfants dans les écoles françaises du Manitoba et de vivre en français dans cette province que nous chérissons tous.

La francophonie est un concept très vaste mais uni dans sa diversité. Je voudrais rappeler qu'il y a plus de francophones à l'extérieur de la France qu'à l'intérieur de l'Hexagone. Serait-ce un hasard si deux des quatre sommets de la francophonie mondiale ont été organisés (après Paris et Québec), à Dakar (Sénégal, Afrique), à l'île Maurice (Afrique) et le prochain aura lieu au Bénin (Afrique)?

Il ne serait peut-être pas inutile de rappeler aussi que l'un des plus ardents artisans et défenseurs de la francophonie était un certain Léopold Sédar Senghor (un Sénégalais) qui disait que pour évoluer «*une société doit s'enraciner dans ses valeurs propres tout en s'ouvrant aux vertus fécondantes des autres valeurs de civilisations*». On dit souvent aussi que c'est dans la culture de l'autre que l'on découvre sa véritable culture.

C'est donc vous dire, que loin d'être un handicap, la présence et l'apport de ces autres francophones n'enlève rien à la société francophone du Manitoba. Bien au contraire. C'est la raison pour laquelle la charte doit être rédigée dans un sens inclusif et non exclusif.

Ibrahima Diallo, parent d'élèves
Winnipeg (Manitoba)
Le 20 janvier 1995

PROVINCE

Normand Dupasquier à Patrimoine canadien

Le Franco-Manitobain Normand Dupasquier a de nouveau changé d'emploi. Il est maintenant responsable du dossier des langues officielles au bureau du ministre du Patrimoine canadien à titre d'adjoint spécial de Michel Dupuy. Il sera chargé des questions se rapportant aux minorités francophones et à la minorité anglophone du Québec.

Après avoir été enseignant, responsable du personnel au ministère de l'Éducation du Manitoba de 1981 à 1985, Normand Dupasquier a été secrétaire général du Collège universitaire de Saint-Boniface pendant près de dix ans.

Il a quitté ce poste à l'été 1994 pour devenir directeur du secteur des communications, de l'enseignement et de l'hôtellerie à la Cité collégiale d'Ottawa.

SAINT-BONIFACE

C'est votre histoire

La Société historique de Saint-Boniface organise une conférence le 9 février portant sur les étapes à suivre pour publier l'histoire de sa famille ou de sa paroisse.

Les conférenciers seront Cyril Parent et Firmin Foidart, qui ont tous deux participé à la réalisation de nombreux livres de famille et de paroisse. Ils expliqueront toutes les étapes: de la compilation du matériel jusqu'à la publication du texte.

La conférence aura lieu à la salle 1153 du Collège universitaire de Saint-Boniface le jeudi 9 février à 19 h 30.

Une campagne annuelle réussie pour le CUSB

Des anciens et des nouveaux donateurs

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) a dépassé son objectif de 80 000 $ lors de sa campagne annuelle de collecte de fonds. Entre le 20 octobre et le 31 décembre, l'institution postsecondaire a récolté 85 600 $.

«Les dons continuent de rentrer mais ils sont datés de 1995, remarque David Dandeneau, directeur du Bureau de soutien au développement. Ils vont compter pour la campagne 1995.»

«La campagne est à peine finie qu'on planifie déjà la prochaine, signale son adjoint administrative, Rose-Marie Beaulieu. Et on apprend chaque fois.»

La formule du succès pour le Collège? Il s'agit d'une combinaison de facteurs. «Une stratégie, c'est d'avoir des dons majeurs de 10 000 $ ou plus. Ça donne un bon coup de pouce à la campagne», explique David Dandeneau, qui doit d'ailleurs dénicher de ces donateurs importants pour la campagne de 1995.

«Aussi, on essaie de maintenir l'intérêt et de construire la base de gens qui donnent de façon répétée. Puis on vise des nouveaux groupes-cibles.» Cette année, le CUSB a tenté de rejoindre les étudiants anglophones de Français oral, avec l'aide d'un ancien, le juge Sidney Schwartz. (1)

L'essai n'a pas vraiment donné fruit: seulement 720 $ ont été reçus (contre 5 000 $ espérés). «Ça nous a coûté 1,60 $ pour chaque dollar ramassé, mais c'est pas mal standard, quand on regarde les normes nationales pour un groupe qu'on vise pour la première fois.»

En compensation, le groupe des anciens et des anciennes a dépassé les prévisions du Bureau, qui s'attendait à recevoir 15 000 $ et qui a plutôt récolté 20 554 $. «Avec le thème «Vers l'enseignement et la recherche», les enseignants et les médecins ont réagi positivement et ont augmenté leurs dons.»

Il y a eu une centaine de nouveaux donateurs en 1994. David Dandeneau explique ce phénomène par la patience: «Tu prépares le terrain, tu sèmes, tu cultives en donnant de l'information et en maintenant le lien, puis à un moment donné, tu récoltes.»

Les organisateurs de la campagne sont restés étonnés devant la bonne réponse du Québec, «ce qui nous permet d'imaginer qu'en 1995, on pourrait cibler le Québec et avoir du succès. Le "timing" est bon avec ce qui se passe là-bas, et on pourrait passer par la porte de la culture.»

Le président de la campagne, Edgar Dupont.

Le fonds de développement du CUSB s'élève maintenant à 1 585 600 $ environ. En 1994, le fonds avait généré 120 000 $ en intérêts dont 90 000 $ avaient été distribués en bourses.

Karine BEAUDETTE

(1) Le comité de la campagne de financement 1994 était composé du président Edgar Dupont (également président de l'Association des anciens et des anciennes), de Louise Adams, Krystyna Baranowski, Rose-Marie Beaulieu, Christian Dandeneau, David Dandeneau, Édith Pantel, Paul Ruest, Sidney Schwartz et de Raymond Théberge.

OTTERBURNE

Le 70e de la fondation du Collège

Les Clercs de Saint-Viateur et Providence College tiendront le 3 février un banquet et une soirée sociale pour marquer le 70e anniversaire de la fondation du Collège Saint-Joseph et le 25e du déménagement de Providence College à Otterburne.

La rencontre des anciens et anciennes sera animée par le frère Camille Légaré, ancien professeur du Collège Saint-Joseph, et par le Dr William Eichhorst, le chancelier de Providence College.

Le banquet à 19 h sera suivi d'un programme bilingue de présentations et de divertissements. Entrée: 12,50 $.

SAINT-BONIFACE

Le Rendez-Vous des vieux amis!

Dans le cadre du Festival du Voyageur, la Fédération des aînés franco-manitobains tiendra son annuel Rendez-Vous des vieux amis le 13 février, au 2e étage du Club La Vérendrye à Saint-Boniface.

Les portes ouvriront à 10 h 30, le dîner sera servi à partir de 11 h 30 et le programme débutera à 12 h 30. L'entrée est de 3,50 $ et le repas 5 $. Info: 235-0670.

PROPOSITIONS ADOPTÉES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

le samedi 28 janvier 1995 au Collège universitaire de Saint-Boniface

Près de 130 personnes se sont inscrites à cette assemblée générale extraordinaire. Selon ces inscriptions, approximativement 50 % des participant(e)s provenaient de la communauté et l'autre 50 % des organismes franco-manitobains. Les participant(e)s ont fait partie de trois différents groupes de discussion. Les groupes de discussion ont ramené des propositions en plénière au cours de l'assemblée délibérante. Les propositions ci-dessous concernent les recommandations du Rapport Schneider et le repositionnement de la communauté franco-manitobaine.

PROPOSITION :

Qu'il soit accepté que la communauté fasse la priorisation.

ADOPTÉE à l'unanimité.-

PROPOSITION :

Que l'on accepte en principe le processus de priorisation du Rapport Schneider avec une transparence complète à chaque niveau, c'est-à-dire, que l'information soit rendue publique à toutes les étapes de l'organigramme.

ADOPTÉE à l'unanimité.-

PROPOSITION :

Que le Conseil des organismes soit composé de représentant(e)s des organismes franco-manitobains oeuvrant dans tous les secteurs et clientèles.

ADOPTÉE.-

PROPOSITION :

Que cette dernière proposition soit révoquée.

ADOPTÉE.-
4 ABSTENTIONS.-

PROPOSITION :

Que le Conseil des organismes soit composé de personnes représentant les organismes franco-manitobains, à caractère provincial, oeuvrant dans tous les secteurs et clientèles.

ADOPTÉE.-

PROPOSITION :

Que tous les organismes (non seulement les organismes financés à 40 % de Patrimoine canadien) qui reçoivent du financement de Patrimoine canadien démontrent au Comité conjoint comment ils entendent se financer pendant les trois prochaines années et que ceci se fasse d'ici la fin avril 1995.

ADOPTÉE à l'unanimité.-

PROPOSITION :

Que le Comité conjoint développe un formulaire uniforme pour aider les organismes à effectuer leurs prévisions financières tel que proposé dans la proposition précédente.

ADOPTÉE.-

PROPOSITION :

Dans l'hypothèse où un organisme ne parvient pas à faire cette démonstration de façon convaincante, il est proposé au Comité conjoint, en collaboration avec le Conseil des organismes, d'engager sur le champ, avec l'organisme concerné, une mesure qui vise soit à corriger la situation, soit à examiner d'autres options pour la poursuite des mandats qui sont en cause, y inclus leur transfert à d'autres organismes.

ADOPTÉE à l'unanimité.-

PROPOSITION :

Que le Conseil des organismes étudie immédiatement l'impact de la répartition du financement de base y inclus le financement opérationnel, prévu à la recommandation 3 du Rapport Schneider, pour tous les organismes dans le but de faire des recommandations au Comité conjoint.

ADOPTÉE.-

PROPOSITION :

Il est proposé qu'à compter de 1996-1997, l'octroi d'une subvention de projets à un organisme soit désormais sujette à trois conditions :

- obligation de démontrer en quoi cette demande s'insère dans le cadre des priorités retenues par la communauté;
- obligation de démontrer que la demande a fait l'objet d'une concertation entre les différents acteurs concernés;
- engagement à produire une évaluation des résultats qui ont été générés, grâce à ces fonds, au terme de l'exercice. Le format de cette évaluation sera établie par le Comité conjoint et le contenu sera remis aux membres du comité de priorisation.

ADOPTÉE.-

PROPOSITION :

Attendu que le gouvernement fédéral a pris en 1979 des engagements à l'égard de l'objectif de l'égalité des sexes dans son Plan d'action : Femmes en voie d'égalité;

Attendu que l'Entente Canada-Communauté se compose de fonds publics fédéraux;

Nous proposons que la structure mise en place pour prioriser et administrer les fonds publics de l'Entente Canada-Communauté se conforme au principe de la représentation équitable des sexes et ce, à tous les paliers de cette structure.

ADOPTÉE.-
5 ABSTENTIONS.-

PROPOSITION :

Attendu que le gouvernement fédéral a pris en 1979 des engagements à l'égard de l'objectif de l'égalité des sexes dans son Plan d'action : Femmes en voie d'égalité;

Attendu que l'Entente Canada-Communauté se compose de fonds publics fédéraux;

Nous proposons que les organismes et les communautés qui reçoivent des fonds publics de l'Entente Canada-Communauté soient tenus de respecter le principe d'équité, entériné par le gouvernement fédéral relativement aux femmes, dans l'organisation des activités subventionnées. Qu'ils soient tenus de rendre des comptes chaque année à cet égard.

ADOPTÉE.-

PROPOSITION :

Attendu que le gouvernement fédéral a pris en 1979 des engagements à l'égard de l'objectif de l'égalité des sexes dans son Plan d'action : Femmes en voie d'égalité;

Attendu que l'Entente Canada-Communauté se compose de fonds publics fédéraux;

Nous proposons que le Comité conjoint soit tenu de respecter le principe d'équité entériné par le gouvernement fédéral relativement aux femmes dans l'attribution de tous les fonds de l'Entente Canada-Communauté. L'évaluation d'une demande de fonds serait sujette au respect de ce principe.

DÉFAITE.-

PROPOSITION :

Que le rôle du Conseil des organismes soit revu de façon à ce qu'il devienne désormais un lieu de concertation entre les organismes. (recommandation 9 du rapport Schneider)

ADOPTÉE.-

PROPOSITION :

Que le Comité conjoint adopte l'énoncé de principe suivant :

Dans l'élaboration des projets, programmes et priorités, les secteurs, les organismes et les communautés s'engagent à tenir compte des besoins des clientèles et à consulter, pour ce faire, les organismes représentatifs de ces clientèles (femmes, jeunes, métis, personnes âgées, personnes handicapées, personnes de couleur).

L'énoncé de principe ne doit pas se résumer à des voeux pieux mais se traduire par des gestes et des mécanismes concrets dont les secteurs et les communautés devront rendre des comptes dans une société juste et équitable.

ADOPTÉE.-

PROPOSITION :

Que le Comité conjoint soit formé des suivants :

- co-présidence nommée par Patrimoine canadien (avec droit de vote)
- co-présidence élue à l'AGA de la SFM (avec droit de vote)
- 1 poste nommé par le Conseil des organismes (avec droit de vote)
- 4 représentant(e)s du Conseil de la communauté (avec droit de vote)
- présidence de la SFM (avec droit de vote)
- 3 autres représentant(e)s de Patrimoine canadien (avec droit de vote)

ADOPTÉE.-

Si vous avez des questions concernant ces propositions, vous pouvez contacter la Société franco-manitobaine en composant le (204) 233-4915 ou sans frais le 1-800-665-4443. Vous pouvez aussi vous procurer une copie du Rapport Schneider.



Société franco-manitobaine
212-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9

Les caisses vendent des fonds mutuels

Une arme à double tranchant

Depuis le 1er janvier, huit caisses populaires offrent des fonds mutuels à leurs clients (1). Mais elles n'ont pas du tout l'intention d'en faire la promotion!

Les fonds mutuels sont en effet des investissements à risques gérés par des grands groupes d'investisseurs. Les banques ne jouent donc qu'un rôle d'intermédiaire. L'argent ne reste pas dans leurs caisses et va plutôt alimenter les activités d'entreprises asiatiques ou européennes.

En fait, les caisses populaires ne touchent qu'une modeste commission de 0,5 % sur chaque fonds mutuels vendu. Dans ces conditions, pourquoi huit d'entre elles ont-elles envoyé 22 employés suivre une formation de plusieurs mois dans ce domaine?

«On doit offrir le plus grand choix de services à notre clientèle, répond François Tessier, directeur du marketing à la Fédération des caisses populaires du Manitoba. Et il était clair comme de l'eau de roche qu'il y avait une demande pour des fonds mutuels.»

Pour Gilbert Cloutier, conseiller en investissement avec le groupe Investors, les caisses n'ont tout simplement pas le choix. «Le champ d'activité des banques doit constamment s'élargir si elles ne veulent pas perdre de business. Mais ce n'est pas dans leur intérêt de promouvoir les fonds mutuels parce qu'elles ne peuvent pas prêter cet argent.»

Laurent GIMENEZ

(1) Élie, La Salle, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Boniface, Saint-Claude, Saint-Malo, Sainte-Anne-des-Chênes, Sainte-Rose-du-Lac.

SAINT-BONIFACE

Mère au foyer?

Le groupe Pluri-elles a repris son programme de Mères au foyer, groupe de rencontre pour les mères francophones étant au foyer avec enfant(s) d'âge préscolaire.

Les rencontres ont lieu le lundi de 13 h à 15 h, au Centre de Pluri-elles. Info: Paulette (233-1735).

Ici et ailleurs

La France et l'Acadie

Nouvelle-Écosse - Pour la première fois depuis l'établissement du programme de coopération entre la France et l'Acadie, initié en 1968, une délégation française s'est rendu en Nouvelle-Écosse pour participer à la signature d'une nouvelle entente de coopération, d'une durée de trois ans, entre la France et l'Acadie. (APF)

Besoin de bourses?

Ottawa - La Fédération de la jeunesse canadienne-française vient de publier, pour une troisième année consécutive, un répertoire des bourses d'études nationales et provinciales. Le document de 300 pages recense des bourses et des prix, remis par les secteurs public et privé, qui totalisent plus de 5 millions $. Pour obtenir une copie (15 $): (613) 562-4624. (APF)

En l'an 2016...

Canada - La population canadienne devrait se chiffrer entre 34 et 40 millions en l'an 2016, selon les projections de Statistique Canada. Cette année-là, plus de la moitié de la population aura dépassé 40 ans, puisque le taux de fécondité des Canadiens est encore trop faible et se situe sous le seuil de remplacement des générations, qui est de 2,1 enfants par femme. (APF)

Le chômage tue

Nouveau-Brunswick - Des chiffres de la Commission de la santé mentale du Nouveau-Brunswick révèlent que le Nouveau-Brunswick affiche un taux inquiétant de cas de suicide, dont le facteur principal serait la situation économique et le chômage (taux de 17,2 % dans le Nord de la province). 115 personnes se sont suicidées au Nouveau-Brunswick en 1994, soit le nombre le plus élevé dans l'histoire de la Province. Dans deux régions du Nord, on rapporte 20 suicides par tranche de 100 000 personnes (le taux national est de 13,5).

Une banque qui s'adapte

Toronto - Le groupe Banque royale a affiché d'excellents résultats en 1994 parce qu'il a su «s'adapter au changement». Cette capacité s'est traduite par un bénéfice sans précédent de près de 1,2 milliard $ et un rendement de l'avoir de 16,8 %, le meilleur des six grandes banques à charte.



ÉCONOMIE

Jacques Rollier dénonce les obstacles politiques

L'aréna idéal victime des élections?

Un groupe d'entrepreneurs canado-américains propose de construire un nouvel aréna à Winnipeg qui ne coûterait pas un sou au public et créerait 2 000 emplois permanents. L'architecte Jacques Rollier en fait partie.

Le projet consisterait à bâtir un vaste complexe au centre-ville, associant un aréna de 17 000 places à l'actuel Centre des congrès. Ce dernier serait rehaussé d'un quatrième étage dans lequel on installerait le Crystal Casino, actuellement établi à l'hotel Fort Garry. Coût total projeté: 215 millions $.

«À l'heure actuelle, l'aréna perd huit millions $ par an et le Centre des congrès quatre millions, affirme le partenaire de la firme de consultants P.M. Associates de Winnipeg. D'après nos calculs, ce n'est pas possible financièrement de supporter les Jets. Il n'y a aucune logique à les transférer simplement de Polo Park à la Fourche.

«La seule solution, c'est de créer un vaste complexe dans lequel les Jets ne représenteraient qu'une part négligeable. Le 4e étage du Centre des congrès ne serait pas uniquement consacré au jeu. Il y aurait aussi des spectacles, des concerts, etc. Le potentiel touristique est incroyable.»

Jacques Rollier souligne que l'un des partenaires du projet, l'américain OGDEN, est un spécialiste de ce genre de complexes multifonctionnels. «Ils gèrent 50 arénas aux États-Unis. On serait intégré à leur circuit de divertissement qui garantit 120 spectacles par an.»



photo: Laurent Gimenez

Jacques Rollier montre un dessin du complexe multifonctionnel qu'il propose. «J'ai fait une présentation dernièrement à la Chambre de commerce de Saint-Boniface. À la fin, les gens m'ont demandé: Mais où étiez-vous ces six derniers mois?»

En ce qui concerne le stationnement, le groupe suggère essentiellement d'utiliser les espaces déjà existants. En cas de besoin, une navette serait établie entre le complexe et les terrains de stationnement de la Fourche et de Polo Park.

Pour mettre en oeuvre son projet, le groupe d'entrepreneurs n'exige aucun financement ni aucune garantie du secteur public. La Ville et la Province resteraient les propriétaires du casino et de l'aréna et s'occuperaient de la gestion. Les bénéfices seraient répartis entre les partenaires privés et publics.

Jacques Rollier est convaincu que le transfert du casino ne poserait aucun problème juridique. «Les propriétaires de l'hôtel Fort Garry sont en cour parce qu'ils veulent casser le bail, qu'ils trouvent trop bas. Ils veulent se débarraser du casino.»

Le principal obstacle, selon l'architecte, est d'ordre politique. «À la veille des élections, le gouvernement provincial ne veut pas entendre parler de casino et de jeu. Il a peur que les néo-démocrates et les libéraux lui tombent dessus et que ça devienne un sujet politique défavorable.

«Eric Stefanson lui-même (le ministre des Finances) nous a dit que le sujet des jeux ne serait pas abordé avant les élections. À cause de ça, on va peut-être perdre une occasion unique pour Winnipeg.»

Jacques Rollier s'indigne du fait que les gouvernements songent à consacrer 30 millions $ au nouvel aréna (1), alors que le projet qu'il défend ne coûterait pas un sou aux contribuables. «À une époque où les taxes montent continuellement, c'est inacceptable.»

Le résident de Saint-Norbert assume quand même une part de responsabilité. «On a cru que notre projet était tellement logique qu'il allait s'imposer naturellement. Il y avait un peu de naïveté. On aurait dû s'imposer plus vite politiquement.»

Malgré ces handicaps de départ, Jacques Rollier et ses partenaires gardent espoir d'emporter finalement le morceau. Ils comptent sur l'incapacité de MEC (le groupe d'investisseurs privilégiés) à présenter un plan financier viable. «Alors, la Ville et la Province seront peut-être forcées de négocier avec les autres groupes.»

Laurent GIMENEZ

(1) Il s'agit des 30 millions $ destinés originellement à la construction d'un pont autoroutier sur le boulevard Kenaston, dans le cadre du Programme fédéral d'infrastructures.

L'Assemblée annuelle à Sainte-Rose-du-Lac

La Caisse n'est plus sous surveillance

Les 54 membres présents à l'assemblée annuelle de la Caisse de Sainte-Rose-du-Lac, le 23 janvier ont appris avec soulagement que l'entreprise n'est plus, depuis décembre, sous la surveillance de la Société d'assurance dépôt des caisses populaires.

«On était sous surveillance depuis 1983, explique la directrice Gisèle L'Heureux. On a travaillé fort pour en sortir.»

L'établissement a coupé dans ses dépenses en 1993, notamment en réduisant son personnel d'un poste à temps plein, ce qui a eu un impact sur le rapport de 1994. Les bénéfices ont donc été importants pour une deuxième année de suite, ce qui a fait jaillir un minimum d'équité.

«La position de l'équité s'améliore, souligne la directrice, ce qui est encourageant. Parce qu'avant, on n'en avait pas!» En effet, encore au 30 septembre 1992, la Caisse avait un déficit accumulé de 24 254 $.

«On s'en va dans la bonne direction; les projections sont optimistes, avec la hausse des taux d'intérêt. La nouveauté cette année, c'est la vente de fonds mutuels.»

Au conseil, Marguerite Lussier, Antoine Guillas et Eva Bourbonnière ont terminé leur mandat; ils ont été remplacés par Valentine Chaput, Romelda Ferec et Priscille Groywachefki. On a toutefois retenu les services de Marguerite Lussier au comité de crédit «pour maintenir une expertise en agriculture.»

Jean-Pierre DUBÉ

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre
1994: 13,3 millions $ (-0,8 %)
1993: 13,4 millions $

Bénéfices nets après impôts
1994: 64 691 $ (-13 %)
1993: 74 167 $

Montant de la réserve
1994: 114 604 $ (0,8 % de l'actif)
1993: 49 913 $ (0,4 % de l'actif)

Dépôts
1994: 13,2 millions $ (+ 0,7 %)
1993: 13,1 millions $

Prêts
1994: 10,4 millions $ (-6 %)
1993: 11,1 millions $

Nombre de membres
1994: 1 456
1993: 1 478

La Caisse populaire de La Broquerie

Objectif 1995: rejoindre le 5 % d'équité

La Caisse populaire de La Broquerie est à veille d'atteindre le 5 % d'équité exigé par la loi. Ayant atteint 4,6 % au 30 septembre 1994, elle peut maintenant envisager d'établir un plan d'équité pour remettre des dividendes et des parts de surplus.

«En plus des services qu'ils reçoivent depuis des années, les membres pourront maintenant bénéficier de la rentabilité de leur Caisse», remarque le directeur Raymond Bédard.

L'exercice financier s'est terminée avec un bénéfice net (34 639 $) comparable à celui de l'année dernière. «On pourrait qualifier l'année 1994 de réussite; c'est un peu mieux que ce qu'on avait prévu au début de l'année.»

Parmi les changements effectués en 1994, il y a l'achat de quatre terminaux et d'un ordinateur. «C'était des modifications recommandées par le secteur informatique de la Fédération des Caisses, simplement pour se tenir à la page.»

La Caisse a aussi fait la promotion d'un nouveau régime d'assurance-vie-épargne et a mené une campagne spéciale de crédit, c'est-à-dire des prêts spéciaux pour les gens prêts à faire des rénovations.

«En même temps, on encourageait les gens à embarquer dans le programme d'alimentation en gaz naturel pour le village. C'était notre contribution à ce projet communautaire (avec la municipalité). Un nombre suffisant de gens se sont engagés. Le gaz n'est pas encore arrivé, mais il est promis pour 1995.»

Les 31 membres présents à l'assemblée du 24 janvier (27 personnes en 1994) ont élu Fernand Piché (sans concurrence) au conseil d'administration. Il remplace Henri Bisson au sein du conseil qui inclut Noël Brémaud (président), Claudette Normandeau, Ronald Vielfaure et Émile Fournier.

Karine BEAUDETTE

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:
1994: 5 995 747 $ (-3,5 %)
1993: 6 203 250 $

Bénéfice net:
1994: 34 639 $ (-1,1 %)
1993: 35 025 $

Montant de la réserve:
1994: 278 398 $ (4,6 % de l'actif)
1993: 243 929 $ (3,9 % de l'actif)

Dépôts:
1994: 5 697 522 $ (-4,1 %)
1993: 5 927 555 $

Prêts:
1994: 4 149 679 $ (-2,3 %)
1993: 4 245 011 $

Membres:
1994: 895
1993: 929

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***Brigitte Sabourin*** les 2 et 3 février; ***Doug Thiessen*** au Mârdi Jazz le 7 février; et ***Vroww*** (Laroche/St-Cyr) du 10 au 12 février. Les spectacles commencent vers 21 h 15.

❖ Manitoba Opera présente ***L'Enlèvement au serail*** de Mozart les 4, 7 et 10 février à la salle du Centenaire. Info: 942-7479. Billets: 780-3333.

❖ Dans la série Superconcerts for Kids, l'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Shakin' All Over*** avec Rocki Rolletti & the Junior Noodle Wave le dimanche 19 février à 14 h. À la salle du Centenaire (555, rue Main). Info: 949-3976.

❖ L'Orchestre de chambre du Manitoba présente ***Beethoven meets Gubaidulina*** le mercredi 8 février à 20 h à l'église Westminster (745, Westminster). Info: 783-7377.

THÉÂTRE

❖ La troupe de théâtre de l'Université de Winnipeg présente la comédie satirique ***Tiger at the Gates*** de Jean Giraudoux. Du 3 au 10 février à 20 h à la salle de Convocation de l'édifice Wesley Hall (2e étage) à l'Université. Info: 786-9402.

❖ Le Manitoba Theatre Centre (174, av. Market) présente: ***The Monument*** de Colleen Wagner au Warehouse jusqu'au 18 février; et ***Six Degrees of Separation*** de John Guare au Mainstage du 9 février au 4 mars. Info: 942-6537.

❖ Le Prairie Theatre Exchange (place Portage, 3e étage) présente ***All Fall Down*** de Wendy Lill jusqu'au 18 février. Info: 942-5483.

EXPOSITIONS

❖ En montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain: ***Terre des grandes ombres***, une série de tableaux par Sylvia MacLeod. Jusqu'au 5 février.

❖ Le Musée des beaux-arts (300, boul. Memorial) présente l'exposition ***Fractured Spaces*** qui met en vedette les oeuvres de 16 artistes manitobains dont Marcel Gosselin. Jusqu'au 23 avril. Info: 786-6641.

❖ La Floating Gallery présente: ***Two Women and Other Metaphors for Memory*** de Myron Turner. Jusqu'au 25 février.

❖ L'exposition ***This is my Homeland, this is my People***, du peintre chinois Liu ShiBiao est en vedette à la galerie 1.1.1. de l'Université du Manitoba (édifice Fitzgerald). Du 6 au 24 février.

EN FAMILLE

❖ Le ***Sentier d'hiver*** est ouvert jusqu'au 19 février pour du patin, de la marche, du ski, de la raquette ou même de la bicyclette! Des activités familiales sont organisées tous les dimanches. Info: 237-7692.

❖ Chaque fin de semaine au mois de février, le ***Musée des enfants*** (45, chemin Forks Market) explore le thème du rêve, par des histoires et du bricolage. Info: 956-1888.

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) propose un ***atelier sur les aquariums d'eau douce*** (niveau débutant) de 13 h à 16 h le samedi 4 février. Prière de s'inscrire à l'avance. Également, le Centre organise une ***journée culturelle allemande*** le dimanche 5 février de 10 h à 16 h. Info: 989-8355.

❖ À l'affiche du Planétarium (190, av. Rupert): ***Beyond the Fourth Dimension***. Info: 943-3142.

CINÉMA

❖ La Cinémathèque (100, rue Arthur) présente: ***Rouge*** de Krzysztof Kieslowski, du 17 février au 1er mars à 19 h 30 et à 21 h 30. Info: 942-2776.

❖ À l'affiche du cinéma du Musée des beaux-arts (300, boul. Memorial): la ***24e tournée internationale de films d'animation*** jusqu'au 4 février à 20 h; et ***Dislocations*** (oeuvres de cinéastes du Winnipeg Film Group) les 13, 14, 20 et 21 février. Info: 788-4998.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

L'exposition de photos «Ariège, terre courage», à l'Alliance française

Du noir et blanc d'une autre époque

Christophe Bonnière est né à Ottawa en 1956 et, photographe de carrière, il vit de son art à Toronto. Mais il n'a pas l'air d'un citadin. Il porte dans son coeur et sur pellicule des souvenirs d'une terre ancestrale, où vivent encore des paysans d'une autre époque.

«Mes grands-parents viennent de l'Ariège, un département dans les Pyrénées, longeant la frontière de l'Espagne. Je connais la région depuis que je suis petit, où je suis allé en vacances à tous les deux ans. C'était un coin médiéval dans les années 60: il n'y avait ni téléphone ni électricité.

«C'était fascinant quand j'étais petit, explique Christophe Bonnière, j'ai connu une structure sociale médiévale. J'essaie de capturer un peu le reste de cette ancienne société qui occupait toute l'Europe et qui maintenant s'évapore.

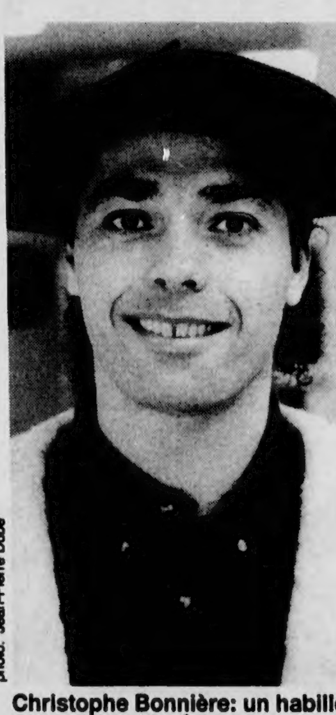


photo: Jean-Pierre Dubé

Christophe Bonnière: un habillement du Moyen Âge.



Une des photos de l'exposition sur l'Ariège.

«Même si l'autoroute passe juste à côté, il faut bien connaître le coin pour trouver le village de Saint-Sernin, situé entre la vallée de la rivière du Salat et les hautes montagnes de la frontière espagnole.»

Des photos, Christophe Bonnière en fait depuis l'âge de 14 ans. De l'Ariège, il en a fait 4 000 lors de ses cinq dernières visites depuis 1985. «J'en ai tiré 250. Dans cette exposition, il y en a 24.» Avec le cadre, les tableaux font 20 x 25 pouces et se vendent à 195 $. Avis aux nostalgiques de la France profonde!

Après le vernissage à Winnipeg (l'exposition est en montre à l'Alliance française jusqu'au 24 février), Christophe Bonnière part faire de la photo en Arizona et au Nouveau Mexique. Il travaille avec deux appareils: un 35 mm et un ancien modèle qui produit des négatifs de 4 x 5 pouces et qui oblige l'artiste à se couvrir la tête d'un voile noir.

Jean-Pierre DUBÉ

HÉ! HO!



Bienvenue à Saint-Boniface!



La Liberté souligne l'ouverture du 26e Festival du Voyageur par cette section spéciale sur les événements marquants de la fête d'hiver annuelle.

Photos d'Hubert Pantel







Le Festival doit se diversifier pour survivre

Un avant-goût de l'an 2000

À quelques détails près, la 26e édition du Festival du Voyageur ressemblera aux précédentes. Mais derrière les sculptures de neige et les manteaux bleus, «l'entreprise Festival» continue à faire pousser ses branches.

On l'a dit et répété: le Festival du Voyageur d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec ce qu'il était à ses débuts. Le petit organisme communautaire est devenu une respectable entreprise qui gère un budget de 3,8 millions $ (3,5 l'année dernière), emploie 14 personnes à temps plein et environ 150 à contrat.

Même si la fête proprement dite reste la figure de proue de ce beau navire, elle pèse de moins en moins lourd à l'intérieur du budget: moins de 50 % cette année. Le Festival, c'est aussi le Fort Gibraltar, les bingos, les spectacles au Rendez-Vous et au Canot.

Depuis quelques semaines, c'est aussi une liste de produits exclusifs (les produits «Source»), qui seront bientôt disponibles dans tout le pays. Il s'agit d'objets d'usage courant qui évoquent très fidèlement l'époque de la traite des fourrures: manteaux, mocassins, pipes de terre, sacs à feu (pouvant servir de porte-monnaie), etc.

Tous ces objets sont produits en collaboration avec Patrimoine Canada Marketing, une compagnie fondée par l'ancien directeur du Festival, Louis Paquin. Le Festival a des représentants dans toutes les provinces, chargés d'approvisionner les détaillants (par exemple, à Winnipeg, la Baie et les petits magasins de la rue Osborne). Les produits seront également vendus dans la boutique du Festival durant la fête.

«C'est un projet sur lequel on travaille depuis plus de trois ans, souligne le directeur général du Festival, Normand Gousseau. Il y a deux avantages: la collecte de fonds pour l'entreprise, et la sensibilisation du public à l'histoire canadienne. Ça rentre donc tout à fait dans notre mandat.» (1)


photo: Laurent Gimenez

Normand Gousseau, directeur général du Festival du Voyageur, souligne que les coûts d'entrée n'ont pas augmenté cette année. «On reconnaît que les gens n'ont pas plus d'argent à dépenser.»

Comme tous les organismes, le Festival doit développer son autofinancement pour faire face aux réductions de subventions. La voie choisie est celle de la «diversification intégrée»: on diversifie, certes, mais sans quitter son domaine de spécialisation.

Exemple: le futur réseau d'artistes du Nord et de l'Ouest francophone. L'objectif consiste à mettre en place un réseau de diffuseurs locaux, notamment les comités culturels de village, afin d'accueillir les artistes de scène franco-canadiens. Coût projeté: environ 150 000 $ par an.

«Tous les partenaires dans les quatre provinces et les deux territoires ont signé, révèle Normand Gousseau. On n'attend plus que le financement, qui servira surtout à la formation des diffuseurs.»

Depuis quelques années, on sait que le Festival ne limite plus ses activités à l'hiver. Le Fort Gibraltar, dont la rénovation se poursuit, constitue l'axe de la programmation estivale. Mais il y aura plus encore l'été prochain: deux grands canots de voyageur, construits à Sorel, au Québec, et qui toucheront l'eau de la Rouge et de la Seine vers les mois de mai-juin.

«On veut offrir des excursions sur la Seine, avec un cachet historique, explique Normand Gousseau. Il y a beaucoup de potentiel sur cette rivière, et le Festival est très impliqué dans les projets de développement du Nord de Saint-Boniface. Il est absolument nécessaire de faire des aménagements assez sérieux pour faire connaître toute la région.»

Laurent GIMENEZ

(1) Le Festival a reçu une subvention de 77 000 $ pour mettre en oeuvre ce projet.





Programme scolaire: le lundi 13 février est réservé

La journée des écoles françaises!

«La raison d'être du Festival et du programme scolaire, c'est la clientèle franco-manitobaine», souligne la directrice de la programmation du Festival du Voyageur, Louise Fiset. Même si les écoles françaises ne représentent qu'une fraction de la clientèle ?

Il y a quatre ans, quand le Festival s'est rendu compte que les écoles franco-manitobaines participaient de moins en moins au programme scolaire (une série d'activités culturelles et récréatives sur les sites), on s'est demandé pourquoi.

«Elles veulent l'exclusivité, et le Festival les comprend, explique Louise Fiset. Elles ne veulent pas que leurs élèves soient mélangés aux autres (écoles d'immersion et anglaises). On a pensé à une journée francophone. Ce n'est pas la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) qui a initié ça, c'est nous qui l'avons proposé.»

La journée francophone s'imposait au niveau logistique, d'après le directeur général Normand Gousseau. «Ça nous aide à faire le choix des artistes, ce n'est pas tout le monde qui peut présenter un show bilingue. C'est important que les artistes soient à l'aise avec le public.»

Le Festival veut aussi que sa programmation soit viable. «Il faut rentrer dans nos sous, poursuit Louise Fiset. Mettre tout le monde ensemble, ça veut dire quoi si j'ai des moitiés de salle? On a donc fait converger la majorité des écoles françaises dans la journée du lundi 13.

«C'est bon qu'il y ait des exigences particulières au niveau culturel. La DSFM, ce n'est pas un client, mais un partenaire qui veut faire valoir ses objectifs, qui veut participer à définir le contenu. Il ne faut pas avoir peur de ça.»

La réaction a été positive. En 1994, la participation des francophones sur environ 10 000 élèves s'élevait à 14 %. Cette année, elle sera de 18 %.

«Avant, on travaillait avec 20 écoles, ajoute Normand Gousseau, maintenant, on le fait avec un seul interlocuteur, la DSFM. On s'est rencontré à plusieurs reprises.»

Pour 1996, on propose une programmation spécifique aux écoles franco-manitobaines, une série d'activités et de spectacles qui ne serait pas offerte aux autres écoles. «Ce serait une journée spéciale qui serait viable, résume Louise Fiset, et on pourra rejoindre les objectifs de la DSFM.»

Jean-Pierre DUBÉ



photo: Hubert Pantel

Le programme scolaire au Festival: plus de 10 000 jeunes en cinq jours.

Mon gros flocon spécial

Pendant les vacances de Noël,
La neige descend du ciel.
Des flocons de dentelle
Tombent comme des diamants étincelants.
Les petits flocons, dansants et virevoltants
Sont tellement beaux dans le vent.

Sur la place et sur la glace
Je veux faire les premières traces.
Cette beauté hivernale m'attire dehors
Pour construire un magnifique fort
Ou pour patiner, glisser et faire autres sports.

J'aperçois un gros flocons posé sur un sapin.
Je le prend délicatement dans la main.
Mais... il ne fond pas!
Je ne le crois pas!
Soudainement, un coup de vent malin
Emporte le gros flocon au loin.

Un monsieur, qui passait par là
Allant couper son sapin
Accidentellement, le gros flocon, il coupa!
Je croyais que c'était la fin!

Mais... par magie
Le flocon s'ouvrit
Pour laisser tomber une poudre incroyable
De flocons de toutes les couleurs imaginables!

Composé collectivement par la 3e année F
École Précieux-Sang
Janvier 1995

À ne pas manquer durant la première fin de semaine

Du classique et du nouveau

Dès 19 h 30, le traditionnel Grand Rendez-Vous sur le boulevard Provencher marquera le début du 26e Festival du Voyageur.

Le directeur du Festival, Normand Gousseau, promet un Rendez-Vous particulièrement brillant à l'occasion du 125e anniversaire du Manitoba.

«Il y aura une demi-douzaine d'artistes qui seront présents un peu partout. On a également prévu un grand feu d'artifice au parc Provencher, ce qui ne s'était pas fait depuis longtemps.» On compte aussi sur la présence de personnages costumés qui compenseront un peu pour la disparition du défilé.

Les usagers du boulevard ont sûrement déjà remarqué le retour des sculptures de neige dans le parc Provencher, à la demande du public. 14 équipes d'amateurs participeront au concours qui constitue une des activités les plus populaires du Festival. Quant au Symposium de sculpture sur neige, qui réunit des professionnels du monde entier, il se tiendra comme d'habitude au parc du Voyageur. (1)

Autre nouveauté à signaler: l'aménagement, au parc du Voyageur, d'une grande glissade qui aboutira sur la rivière Rouge. C'est la première fois que le public aura accès à la Rouge derrière le Fort Gibraltar.

Également, un groupe autochtone participe pour la première fois au Festival du Voyageur, lors du Pow Wow traditionnel des Premières Nations. Cette cérémonie autochtone, organisée par le club Eagles Landing Circle, aura lieu au Rendez-Vous le soir du lundi 13 février.

Les amateurs de spectacles en plein air pourront assister à des compétitions de ski le samedi de 10 h à 16 h au parc d'hiver Springhill (sur la route 59), et à des courses de chiens attelés (encore un retour), samedi et dimanche à partir de 10 h sur la Rouge (départ de la Fourche).

Parmi les spectacles en salle, signalons les Voix de Chez Nous, dimanche à 20 h au Rendez-Vous. À l'affiche: Marie-Claude McDonald, Alphonse Fournier, Pierre Cuillerier, Michèle Baril et les intrépides.

L.G.

(1) À noter que le parc du Voyageur, du lundi au vendredi, est ouvert au public seulement à partir de 17 h. Les parents et enfants peuvent s'inscrire au programme scolaire pour avoir accès au parc.

Le macaron de participation est requis pour toutes les activités du Festival (coût: 3 $ à 6 $). Les billets pour les spectacles sont en vente au Rendez-Vous.



photo: Hubert Pantel

Le traditionnel déjeuner aux crêpes reste populaire.



Ne manquez pas le Symposium international de sculpture sur neige.

Les Associés occupent le fort Gibraltar

«Une interprétation vraie de l'époque»

Lorsque vous pénétrerez dans l'enceinte du fort Gibraltar pendant le Festival du Voyageur, vous entrerez dans une autre époque, au début de XIXe siècle.

Pour la première fois, les Associés du fort Gibraltar prennent charge entière du fort et des activités qui vont s'y dérouler pendant les dix jours du Festival. «Avant, on était impliqués surtout avec le Poste de traite (magasin). Cette année, les Associés vont gérer toutes les cabanes», signale fièrement le président Robert Loiselle.

«On a identifié des thèmes et établi une interprétation qui serait vraie pour ce fort dans les années 1810 à 1820. On voulait impliquer autant de gens que possible. C'est la première année qu'on a autant de gens avec des rôles spécifiques.»

Sept personnes seront employées comme interprètes pour toute la semaine (90 heures) alors qu'une trentaine de bénévoles se relaieront comme figurants. «On leur prête un costume et on leur donne un rôle à jouer, explique Ronald Valois, gérant du patrimoine au Festival du Voyageur et lien avec les Associés.

«Il y aura des jeux interprétatifs entre les cabanes et les personnages. Par exemple, un trappeur vient au poste de traite pour échanger ses fourrures contre des chaudrons. Puis il y aura une rotation entre les interprètes, pour donner la chance à tous d'accumuler de l'expérience en interprétation de différents rôles.»

La maison Chaboillez (juste à l'extérieur du fort) sera utilisée autrement cette année. «Avant, on y faisait la vente d'artisanat et de souvenirs. Le Festival a décidé de regrouper tout ça dans le sous-sol de la Cathédrale ce qui libérait la cabane, continue Ronald Valois.

«On en a profité pour la reprendre, puisqu'elle appartient au fort, et on va s'en servir pour interpréter le rôle des femmes à l'époque. Le nombre de femmes était très limité; par contre, elles contribuaient de l'Est en fabriquant du tissu, des chemises, des pantalons, etc.»

Les Associés ne sont pas seulement actifs pendant le Festival. À longueur d'année, ils organisent, entre autres, des pipées, des corvées et des ateliers. «La pipée est une occasion de rencontre où on raconte des histoires, ou chante des chansons à répondre ou cuisine des mets traditionnels.

«Pour la corvée, poursuit Ronald Valois, on se regroupe pour faire du travail dans le fort. Par exemple, le groupe a fabriqué des lampes, construit des bancs, fait du nettoyage, etc. Et l'atelier est une activité pour apprendre quelque chose de précis comme la ferblanterie et l'interprétation.»

Formés en 1991 et comptant environ 50 membres, les Associés ont réussi à organiser ces activités «grâce à Ronald Valois et au soutien administratif que le Festival nous a donné cette année, affirme Robert Loiselle. Même avec plus de membres bénévoles, on n'aurait pas réussi.

«Ronald nous a aidé à organiser nos idées et à les réaliser.» Grâce à cet appui, les Associés peuvent maintenant rêver à compléter le fort un jour. Déjà, ils planifient pour 1996 la construction d'une cabane pour l'entreposage et l'emmagasinage du pemmican.

Karine BEAUDETTE

(1) Le conseil d'administration des Associés est composé de: Robert Loiselle, bourgeois (autrement dit, président), Jérôme Marchildon, adjoint (vice-président et secrétaire), Aline Rémillard, commis (trésorière) et les conseillers Louis Gagné, Daniel Roy, Luc Marchildon, Pedro Bédard, Andréa Léger et Ronald Valois.

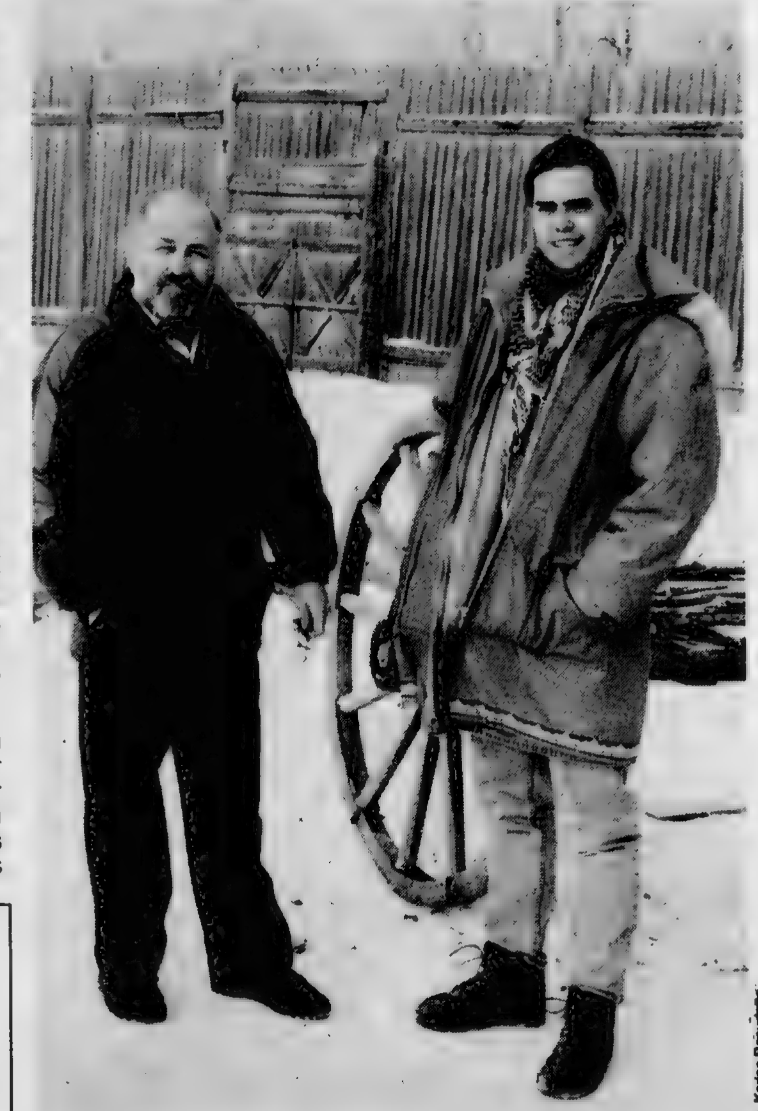


photo: Karine Beaudette

Ronald Valois et Robert Loiselle dans le fort Gibraltar, qui sera animé de personnages historiques du 10 au 19 février.

HÉ! HO!

Une entrevue avec l'oncle Oscar et son neveu Vincent Dureault

«Faudrait quasiment être deux!»

Vincent Dureault, l'animateur bien connu de CKSB, a enfin réalisé un de ses rêves: convaincre son oncle Oscar de se présenter en public. La Liberté les a rencontrés tous les deux au moment où ils se préparaient pour le Festival du Voyageur.

Oscar: Il fait tu beau! Un hiver comme ça, c'est quand la dernière fois qu'on a vu ça? Il me semble que c'était en 22: c'était chaud, ça avait "floodé" en février! T'aurais dû voir ça. Pis à l'été, pas une goutte de pluie. C'était tellement sec c't'été là qu'y avait des craques dans'terre. (Il rit.) J'me rappelle qu'on était en train de labourer et tout d'un coup le cheval était tombé dans une craque. On l'a jamais retrouvé! (Il rit encore plus.) Si au moins on avait retrouvé les fers...

Vincent: Mon oncle Oscar, il est d'une certaine époque; il est un peu naïf, mais il n'est pas fou. Il a une façon de dire les choses, de rendre simple ce qui est compliqué. Il ne comprend pas tout ce qui se passe, mais ça ne l'empêche pas de donner son opinion. Il aime surtout rire!

La Liberté: Comment a commencé votre association dans le "show business"?

Vincent: Ça fait une couple d'années. Y'a bien des choses que je ne peux pas dire à la radio, alors j'ai invité Oscar. Lui, il se prononce sur tout, il dit n'importe quoi. Ça fait longtemps que je lui disais: mon oncle, vous devriez écrire ou parler en public, pour que tout le monde entende les affaires que vous me racontez tout le temps.

Oscar: Ah, c'est pas important, ce que je raconte. Qui c'est qui veut entendre parler de ça! Là, y'a quelques niaiseux qui sont venus m'offrir de me payer pour aller les voir. J'comprends pas ça. Pour moi, c'est pas du travail, j'veux juste passer le temps.

La Liberté: Alors vous vous partagez le plaisir?

Vincent: C'est beaucoup d'ouvrage, le Festival du Voyageur, avec le travail à la radio le jour, et les présentations le soir. Je me disais: il faudrait quasiment être deux!

photo: Jean-Pierre Dubé

Vincent Dureault en compagnie de son oncle Oscar. Le neveu animera le Grand Rendez-Vous sur le boulevard, la Dérouine et participera à la Surboum, tandis qu'Oscar fera un tour au Grenier de l'Abbaye, au Télé-Relais et au Farcetival.

Oscar: Depuis qu'on est en ville, Aurore pis moi, on passe nos hivers dans le Sud; on va dans un camp de nudistes au Texas! La première année, on était gêné un peu. C'est pas par rapport que j'avais honte, j'suis aussi bien attelé qu'un autre! (Il rit.) C'est qu'on est deux vieux, plissés comme l'écorce de chêne! Ça fait que je m'étais laissé pousser la barbe, assez longue... Ils m'ont donné la job d'aller chercher le café au village! (Il rit encore.)

La Liberté: Cette année, vous serez dans un camp de voyageurs?

Oscar: Ils m'envoyent chez les moines, dans un grenier. D'habitude, ça coûte les yeux de la tête, le Festival, mais ils vont me payer. Je vais pouvoir payer mon Autopac avec ça! J'va être avec un Johnny Roots, qui a des grosses moustaches, lui aussi. Je leur ai demandé si j'allais pouvoir conter des farces cochonnes, comme lui; après tout, je serai là le samedi et pas le dimanche! Mais ils m'ont dit non: lui, c'est pas pareil, lui, c'est un Québécoi; toi, tu restes icitte!

Vincent: Mon oncle, il est drôle: les gens rient parce qu'il se reconnaissent, ils veulent tout savoir sur lui. À la radio, on reçoit toujours des tas d'appels.

Oscar: Chu rendu aussi important que mon neveu Vincent. Lui, il passe son temps à parler au monde, pis y'est payé pour faire ça! Dans le temps, quand les curés parlaient au monde le dimanche, ils nous faisaient rire, mais on les payait pas pour ça. Là, ils vont m'envoyer à la télé: y va y avoir le gars avec la peau pis les nerfs, un vrai "spring", le Maurice Paquin.

La Liberté: Vous êtes aussi invité au Farcetival. C'est pas un contrat de Vincent l'an dernier?

Vincent: Y'a pas de problème. Je suis ben content qu'ils ont demandé à Oscar. Je suis ben content que je ne suis pas tout seul!

Oscar: J'm'en vas pas là pour faire une séance. J'm'en vas parler avec le monde. Mais si y'ont rien à dire, la soirée va être longue! (Il rit.) C'est pas les sujets qui manquent, ça va dépendre des questions; chu ben "open". (Il rit encore.) Pis j'ai demandé de passer en premier: j'vas aller à votre "party", mais j'ai pas envie de rester là jusqu'à 10 h 30, 11 h moins quart. J'veux être au lit à c't'heure là! (Il rit encore plus.)

Jean-Pierre DUBÉ

HÉ! HO!

Laurence Jalbert, en spectacle au Rendez-Vous

«Je prends mon rôle au sérieux»

Laurence Jalbert est une femme de coeur et d'âme. Elle vibre à tout ce qui bouge et on l'entend dans ses chansons. Ses deux albums (*Laurence Jalbert* en 1990 et *Corridors* en 1993) ont tous deux vendu plus de 100 000 copies. La Liberté vous propose de découvrir cette artiste établie.

La Liberté: Saviez-vous que les billets pour votre spectacle se sont vendus en quelques heures seulement?

Laurence Jalbert: Non, que je suis contente! Ça me touche toujours beaucoup; c'est flatteur de savoir que la salle sera pleine avant que j'arrive. En même temps, c'est une pression. Les attentes sont là. Il faut que je leur prouve qu'ils ont eu raison d'acheter un billet.

Qu'est-ce qu'on vous a raconté du Manitoba, du Festival du Voyageur?

C'est ma première fois dans l'Ouest; on ne m'a pas raconté beaucoup. J'ai hâte de voir par moi-même. D'ailleurs, ce qu'on me dit m'importe peu, j'aime vérifier par moi-même. C'est pareil pour mes chansons. On peut me dire qu'elles sont belles, mais je dois moi-même la trouver belle, me convaincre, et ensuite je peux essayer de convaincre les autres.

Comment décrivez-vous le spectacle que vous allez faire ici?

À Saint-Boniface, avec deux guitares, une basse et une voix (et cinq chansons inédites), je vais me montrer telle que je suis. Pour un premier contact, je crois que c'est la meilleure façon.

C'est la facette de moi qui se rapproche le plus de la femme entière qui assume toute la condition de femme, de mère et d'être humain. Je suis très ouverte aux appels à l'aide. Toutes mes chansons sont des sons de cloche.

Je prends mon rôle d'artiste au sérieux, parce que je crois qu'en quelque part, les artistes ont une mission. Moi, avec mes chansons, mes idées, mes opinions, j'espère que je réussis un peu à aider les sociétés malades dans lesquelles nous vivons.



Les amateurs de musique qui seront au Rendez-Vous le 18 février auront droit à un spectacle intime (deux guitares, une basse et une voix) de Laurence Jalbert. En première partie: Marie-Claude McDonald.

Votre réputation n'est plus à faire au Québec, mais ici au Manitoba, à quoi vous attendez-vous?

Ma réputation est à faire au Manitoba. Je n'ai aucune idée de la réaction que les gens auront, mais de toute façon, je suis la même partout. En Europe, en Louisiane ou chez moi en Gaspésie, j'ai toujours été la même. Je vais me présenter telle que je suis, très honnête, très spontanée, aimante et généreuse, enfin, c'est ce qu'on dit de moi sur scène.

Vous avez joué longtemps dans les boîtes de nuit avant votre premier disque, n'est-ce pas?

J'ai commencé à l'âge de 16 ans et j'ai fait ça pendant 14 ans. Les boîtes de nuit m'ont beaucoup servi. Elles m'ont fait découvrir l'être humain dans toute son horreur et dans toute sa beauté. J'ai appris à vivre en groupe, à chanter. J'ai appris mon métier, la scène.

J'ai aussi appris un bout de vie, assez pour pouvoir l'écrire. J'ai commencé à écrire des chansons seulement à 27 ou 28 ans. On ne peut pas vraiment écrire avant d'avoir vécu.

Vous ennuyez-vous de l'intimité des clubs?

Ça me manque énormément. J'ai trouvé difficile de jouer devant des clôtures. Je ne voulais pas faire ce métier pour m'éloigner des gens. J'ai voulu me rapprocher d'eux. J'avais besoin de toucher leurs mains, de voir leurs yeux, de les entendre parler.

Je ne me plains pas. Je suis très contente d'être une artiste reconnue. Mais j'admets que c'est ce que je trouve le plus difficile. Ma vie personnelle est affectée par ça. Je ne peux plus aller où je veux, quand je veux, sans quelqu'un. D'ailleurs, j'ai coupé mes cheveux en réaction contre ça. J'avais besoin d'intimité.

Avez-vous des projets d'albums en route?

J'ai deux projets. Le premier sera un genre d'album "live" qui va s'adresser aux femmes surtout. Il y a des chansons comme Héros (de l'album *Corridors*) et Je me souviens encore (de l'album *Laurence Jalbert*) qui ne jouent pas à la radio et que les gens ne connaissent pas. Je vais les placer sur cet album-concept.

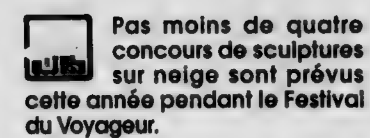
Le deuxième album sera plus "upbeat". Je me sens plus audacieuse, plus rockeuse sur celui-là. C'est dans mon tempérament: je vis de mes extrêmes et je ne veux rien savoir du milieu! J'ai besoin de jouer devant 50 000 personnes comme j'ai besoin de jouer devant 50.

Propos recueillis par
Karine BEAUDETTE



Quatre concours et un symposium international

La neige à l'honneur



Pas moins de quatre concours de sculptures sur neige sont prévus cette année pendant le Festival du Voyageur.

1) Concours grand public au parc Provencher. Une quinzaine d'équipes seront à pied d'oeuvre du 1er au 9 février. Les trois équipes gagnantes seront choisies le 10 février.

2) Concours résidentiel. Si vous voulez créer votre propre sculpture dans votre cour, devant votre commerce ou dans le terrain de stationnement de votre employeur, appelez le Festival avant le 6 février. Thème retenu pour cette 2e année: l'esprit du Nord-Ouest et le 125e anniversaire du Manitoba.

3) Concours des employés de Burns. Sur le site de l'usine, au bout de la rue Marion.

4) Concours des entreprises. Rendez-vous au parc Provencher le 4 février. On attend une dizaine d'équipes.

Par ailleurs, les neigistes ont sculpté trois grosses «pièces d'embellissement» cette année: au bout des ponts Provencher (Denis Savoie) et Norwood (Miguel Joyal) et au Palais législatif (David McNair et son équipe). Il y aura aussi deux grands murs décorés d'une longueur de 32 pieds au parc du Voyageur.

Enfin, 14 équipes participeront cette année au Symposium international (du 11 au 19 février), y compris des nouveaux venus du Panama. Les autres équipes: France, Allemagne, Suisse, Chili, Mexique, États-Unis, Espagne, Territoires-du-Nord-Ouest, Premières-Nations, Métis, Canada, Manitoba etSaint-Boniface.

L.G.



photo: Laurent Gimenez

Après avoir suivi un atelier avec David McNair, huit étudiants de 8e année de l'école Grant Park ont créé leur propre sculpture au Grant Park Mall. La photo montre Ray Glynn et ses coéquipiers à l'oeuvre.

PROGRAMME

SAMEDI 11 FÉVRIER – SATURDAY, FEBRUARY 11
5 À-TO 8 hres-p.m. SOUPER - SUPPER
LA FAMILLE NORMANDEAU
8:30 À-TO 12 hres-a.m. DANSE - DANCE
LA COMPAGNIE, – (Carrières, Parisien, Gaudry)

DIMANCHE 12 FÉVRIER - SUNDAY, FEBRUARY 12
5 À-TO 8 hres-p.m. SOUPER - SUPPER
LA FAMILLE NORMANDEAU
8:30 À-TO 12 hres-a.m. DANSE - DANCE
LA COMPAGNIE, – (Carrières, Parisien, Gaudry)

LUNDI 13 FÉVRIER - MONDAY, FEBRUARY 13
5 À-TO 8 hres-p.m. SOUPER - SUPPER
LA FAMILLE NORMANDEAU
8:30 À-TO 12 hres-a.m. DANSE - DANCE
LA COMPAGNIE, – (Carrières, Parisien, Gaudry)

MARDI 14 FÉVRIER - TUESDAY, FEBRUARY 14
7 hres-p.m. SPECIAL BINGO SPÉCIAL
Chevaliers de Colomb, Conseil Saint-Boniface
Knights of Columbus, St. Boniface Council

PROGRAM

MERCREDI 15 FÉVRIER - WEDNESDAY, FEBRUARY 15
5 À-TO 8 hres-p.m. SOUPER - SUPPER
GROUPE: BERNARD VERMETTE (Ste Anne)
8:30 À-TO 12 hres-a.m. DANSE - DANCE
LA COMPAGNIE, – (Carrières, Parisien, Gaudry)

JEUDI 16 FÉVRIER - THURSDAY, FEBRUARY 16
5 À-TO 8 hres-p.m. SOUPER - SUPPER
GROUPE: BERNARD VERMETTE (Ste Anne)
8:30 À-TO 1 hres-a.m. DANSE - DANCE
LA COMPAGNIE, – (Carrières, Parisien, Gaudry)

VENDREDI 17 FÉVRIER - FRIDAY, FEBRUARY 17
5 À-TO 8 hres-p.m. SOUPER - SUPPER
LES QUATRES GUY(S) (Lorette)
8:30 À-TO 1 hres-a.m. DANSE - DANCE
LA COMPAGNIE, – (Carrières, Parisien, Gaudry)

SAMEDI 18 FÉVRIER - SATURDAY, FEBRUARY 18
5 À-TO 8 hres-p.m. SOUPER - SUPPER
LES QUATRES GUY(S) (Lorette)
8:30 À-TO 1 hres-a.m. DANSE - DANCE
LA COMPAGNIE, – (Carrières, Parisien, Gaudry)

VENEZ VOUS AMUSER – INVITÉS SPÉCIAUX (VIOLONEUX), ENTRE 5 et 8hres.
COME AND ENJOY – SPECIAL INVITED GUESTS (FIDDLERS), BET. 5 & 8 P.M.

SOYEZ DE LA FÊTE
avec CKSB la radio du Festival

sur les ondes ou sur place...
du 13 au 17 février en direct du
Relais du Voyageur, 340 boulevard Provencher

LE MATIN

De 7 h à 9 h c'est le déjeuner aux crêpes de Radio-Réveil avec ***Jean Fontaine, Suzanne Kennelly, Martine Bordeleau*** et leurs artistes invités :

LE MIDI

Un diner musical vous attend dès 12 h 15 animé par ***Vincent Dureault*** en compagnie d'invités et d'artistes :

Le matin		Le midi
Jean Racine, Félix Leblanc	LUNDI	*Marcel Soulodre*
Lui & Lui, Violon Dingue	MARDI	*Gérald Laroche*
Gilbert Lauzon, Patty Kusturok	MERCREDI	*Zéro Celsius*
Marcel Soulodre, Alice Bérubé	JEUDI	*Billy Joe Green*
Gérald Laroche	VENDREDI	*Suroît*

ÉGALEMENT
l'émission nationale
FAUT SE PARLER
sera diffusée en direct de Saint-Boniface
le samedi 11 février à 16 h 04

MACARON REQUIS



SRC CKSB Manitoba

Il y a toujours un temps pour s'amuser
et goûter aux joies de l'hiver.
Le Festival du Voyageur
est une période propice à cet égard.
Profitez-en en grand nombre.

Joyeux Festival!

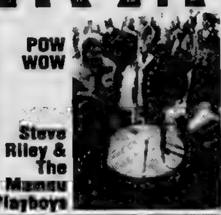


OTTAWA
Pièce 434,
Édifice de la Confédération
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Tél.: (613) 995-0579

WINNIPEG
238, chemin St. Mary's
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1J3
Tél.: (204) 983-3183

Ronald J. Duhamel,
Député de Saint-Boniface

AU Rendez-Vous



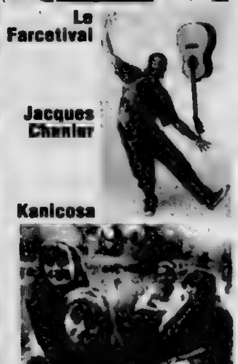
POW WOW

Steve Riley & The Mamou Playboys

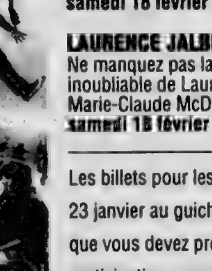




Match D'improvisation



Le Farcetival



Jacques Chenier

Kanicosa

Laurence Jalbert

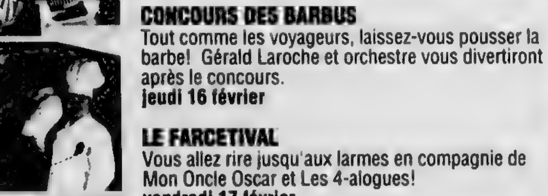
CONCOURS DE VIOLON ET GIGUE
Laissez vous emporter par l'entrain et l'allégresse des violoneux et des danseurs de gigue.
Le samedi 11 février

VOIX DE CHEZ NOUS
dimanche 12 février

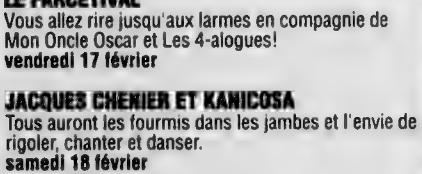
POW WOW TRADITIONNEL DES PREMIÈRES NATIONS
Une célébration des familles, un rendez-vous dans l'esprit du peuple.
lundi 13 février

SOIRÉE CAJUN
Venez fêter à la façon des Cajuns, avec Steve Riley and the Mamou Playboys!
mardi 14 février

MATCH D'IMPROVISATION
Venez en grand nombre encouragez les étoiles de chez nous lorsqu'ils affrontent les étoiles de l'est.
mercredi 15 février



CONCOURS DES BARBUS
Tout comme les voyageurs, laissez-vous pousser la barbe! Gérald Laroche et orchestre vous divertiront après le concours.
jeudi 16 février



LE FARCETIVAL
Vous allez rire jusqu'aux larmes en compagnie de Mon Oncle Oscar et Les 4-alogues!
vendredi 17 février

JACQUES CHENIER ET KANICOSA
Tous auront les fourmis dans les jambes et l'envie de rigoler, chanter et danser.
samedi 18 février

LAURENCE JALBERT
Ne manquez pas la musique vivante et la voix inoubliable de Laurence Jalbert en compagnie de Marie-Claude McDonald.
samedi 18 février

Les billets pour les spectacles seront en vente dès le 23 janvier au guichet du Rendez-Vous. Veuillez noter que vous devez présenter votre macaron de participation ou vous en procurer un à la porte le soir du spectacle. **Information : 237-7692**

Soyez à l'écoute de XL 91,1 FM tous les jeudis soirs de 20 h à 22 h d'ici le Festival pour un avant-goût des artistes participant à la 26e édition!







Des questions sur le Festival du Voyageur? Des réponses au 233-ÂLLO! (2556) ou 1-800-665-4443



À l'occasion de la Conférence internationale des villes d'hiver en 1996

Les neigistes veulent envahir la ville

En février 1996, Winnipeg accueillera la 7e Conférence internationale des villes d'hiver, qui se déroulera en même temps que le Festival du Voyageur. Les neigistes manitobains affûtent déjà leurs râpes et leurs godendards en prévision de l'événement.

C'est en partie grâce au Festival du Voyageur que Winnipeg a été choisie pour accueillir les quelques 1 000 visiteurs, y compris une cinquantaine de maires, qui viendront de 20 pays. Une des conditions requises était en effet la tenue d'activités hivernales d'envergure durant la Conférence.

Pas étonnant, donc, que le Festival siège à sept des comités organisateurs de l'événement. «Ça va nous apporter une visibilité supplémentaire et on espère aussi que ça nous permettra d'agrandir nos programmes», explique le directeur général, Normand Gousseau.

Premiers intéressés: les membres de l'Association des neigistes, qui rêvent depuis des années de couvrir Winnipeg de sculptures blanches et de transformer les Winnipégois en poètes de la neige (1).

Déjà, on caresse les projets les plus ambitieux: une sculpture pharaonique à l'aéroport international pour accueillir les participants à la Conférence, un château de glace gigantesque sur lequel travailleraient une cinquantaine de sculpteurs, et même la plus longue glissade du monde qui partirait de la Fourche et passerait par la Cathédrale (l'architecte Étienne Gaboury est chargé de relever le défi).

Mais avant toute chose, les neigistes espèrent obtenir l'argent et la collaboration qui, estiment-ils, leur font cruellement défaut. Exemple: le Festival consacre moins de 70 000 $ aux sculptures de neige, soit à peine 4 % de son budget total.

«On se sent un peu isolés, confesse le porte-parole de l'Association des neigistes, David McNair. On a besoin de transport, de souffleuses pour avoir une bonne qualité de neige. Ça prendrait presque une personne à temps plein au Festival pour développer la collaboration avec la Ville et la Province.»

Sans aller aussi loin, Normand Gousseau est confiant que la Conférence des villes d'hiver permettra d'améliorer sensiblement la situation. «On a commencé la collaboration avec la Ville pour le transport et la qualité de la neige. Il faudrait aller plus loin, et même voir à ce que la Ville ait un budget pour ça. On voudrait aussi avoir de l'argent pour embaucher les sculpteurs et agrandir le Symposium international.»

Voilà qui devrait sonner heureusement aux oreilles des neigistes. «Notre but, c'est que les gens comprennent que les sculptures sont une façon d'avoir du fun avec la neige, explique David McNair. On voudrait en voir partout dans la Ville. À chaque fois que les gens en verraient une, ils la rattacheraient au Festival. Ça serait bon pour l'image de marque.»

Laurent GIMENEZ

(1) Les membres de l'Association sont: Réal Bérard, Bernard Bocquel, Claude Boivin, Denis Savoie, Gary Tessier, Émile Chartier, Miguel Joyal et David McNair.



L'artiste franco-manitobain Denis Savoie a réalisé la sculpture située au bout du pont Provencher. photo: Laurent Gimenez



LE FESTIVAL DU VOYAGEUR
DU 10 AU 19 FÉVRIER 1995
L'HIVER À SON MEILLEUR !

ACTIVITÉS SPÉCIALES

Le Grand Rendez-Vous sur le Boulevard et les cérémonies d'ouverture, le vendredi 10 février

Les diffusions en direct avec Radio-Canada\CKSB et CBWFT du lundi au vendredi

Les magnifiques sculptures et le terrain de jeux hivernal au parc du Voyageur du 11 au 19 février

Les cérémonies de clôture, le dimanche 19 février au Poste Pambian à 15 h 30

Ne manquez pas l'exposition "Le Festival à la mode - l'évolution du costume du Voyageur" au Centre culturel franco-manitobain, visitez la caserne de pompiers et achetez ou regardez les artisanats au sous-sol de la cathédrale

LE PARC DU VOYAGEUR

Le Festival du Voyageur est une aventure pour les jeunes! Au parc du Voyageur, des belles sculptures sur neige, un terrain de jeux hivernal vous attendent. Promenez-vous en traîneau, en poney ou en charrette et ensuite revivez le passé au Fort Gibraltar. Et pour vous sucrer le bec, ne manquez pas la cabane à sucre.

Chaque soir et en fin de semaine il y a aussi des spectacles pour la famille dans les tentes du parc du Voyageur.

SPECTACLES

Jouissez de plus de 400 spectacles aux sites suivants:

PARC DU VOYAGEUR
mettant en vedette une variété d'artistes chaque soir et en fin de semaine

LES RELAIS:
- Auberge du Violon, du 11 au 18 février (fermé le 14 février)
- Relais du Voyageur, du 10 au 18 février
- Rame de Nuit, du 16 au 18 février
- Relais des Pionniers, du 12 au 18 février
- Grenier de l'Abbaye, du 11 au 18 février
- Rendez-vous des vieux amis, le 13 février
- Pleine Lune, du 16 au 18 février
- Relais Métis, du 16 au 18 février

LE RENDEZ-VOUS
768, av. Taché
- Concours de violon et gigue, le samedi 11 février
- Voix de chez nous, le dimanche 12 février
- POW WOW Traditionel des premières nations, le lundi 13 février
- Soirée cajun avec Steve Riley & the Mamou Playboys, le mardi 14 février
- Match d'improvisation - nos étoiles contre des étoiles de l'est, le mercredi 15 février
- Concours des barbus avec Maurice Paquin et Gérald Laroche, le jeudi 16 février
- Mon oncle Oscar et les 4-alogues au Farcetival, le vendredi 17 février
- Laurence Jalbert, le samedi 18 février

Un spectacle spécial avec les artistes de renommée Jacques Chenier et Kanicosa aura lieu au Rendez-Vous, le samedi 18 février à 11 h.

Les billets pour les spectacles du Rendez-Vous sont disponibles au guichet du Rendez-Vous, 768, av. Taché

CONCOURS AMICAUX

Amusez-vous tout en concourrant pour un prix à une des compétitions amicales suivantes:

CONCOURS DU MEILLEUR
Hommes et femmes sont invités à s'essayer à des épreuves telles que la lutte indienne, le tir au poignet, la bataille au coq, les barils ou la jambette. Le tout se passe à l'hôtel St-Boniface!

CONCOURS DE VIOLON ET GIGUE
Le 24e concours aura lieu le samedi 11 février au Rendez-Vous débutant à 12 h 30.

23e CONCOURS DES BARBUS
Ce concours qui rassemble plus de cent barbus et moustachus aura lieu le jeudi 16 février au Rendez-Vous.

Les formulaires d'inscriptions pour ces compétitions sont disponibles au bureau du Festival du Voyageur, 768, avenue Taché.

LES SPORTS

Que vous soyez participant ou spectateur, il y a des sports pour tous les âges et pour tous les goûts, y inclus le football dans la neige, le rugby, la ringuette, l'haltérophilie, la gymnastique, le ski de fond et la natation entre autres.

Pour plus de renseignements, ramassez un programme souvenir gratuit chez un magasin Canada Safeway, composez le



(un service offerts par la société franco-manitobaine)

ou visitez nos centres d'info
MTS Mobility
aux parcs Provencher et Voyageur.

ÉCOUTEZ CKSB (À L'ANTENNE 1050) POUR LES DÉTAILS DE LA FÊTE.



Le Festival du Voyageur, c'est des activités spéciales, des compétitions, de l'histoire, de la programmation pour les jeunes, des spectacles et des sports. Il y en a pour tous les goûts!



En bref

Ligue Hanover-Taché

(classement au 1er février)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	16	4	0	32
Niverville	14	5	0	28
Sainte-Anne	14	7	0	28
La Broquerie	13	6	0	26
Steinbach	11	8	0	22
Grunthal	5	14	0	10
Saint-Jean	4	17	0	8
Saint-Pierre	2	18	0	4

Compteurs

	B	P	Pts
P. Penner, Huskies	38	44	82
G. Sellen, As	37	38	75
M. Friesen, Huskies	27	41	68
P. Anderson, Huskies	25	31	56
R. Meilleur, Clippers	22	29	51
J. Leiter, North Stars	15	34	49
J. Beauchemin, N. S.	28	20	48
D. Martens, Clippers	20	23	43
G. Audette, As	17	26	43
G. Friesen, Red Wings	18	23	41

Les matchs de la semaine

Le samedi 28 janvier

Île-des-Chênes	6
Saint-Jean	3

Le dimanche 29 janvier

La Broquerie	7
Sainte-Anne	1

Les matchs à venir

Le jeudi 2 février
Sainte-Anne rencontre Niverville à 20 h.

Le vendredi 3 février
Steinbach rencontre Île-des-Chênes à 20 h.

Le samedi 4 février
Saint-Pierre rencontre La Broquerie à 20 h.

Le dimanche 5 février
Île-des-Chênes rencontre Sainte-Anne à 14 h 30.

Le mardi 7 février
Saint-Jean rencontre Grunthal à 20 h.
Île-des-Chênes rencontre Saint-Pierre à 20 h.

BONNE FÊTE!



Marie Anne
KERBRAT
100 ans
le 10 février 1995

Marie Anne Kerbrat, née Lavoie à Saint-Pascal, au Québec.
Les premiers De La Voy de la Normandie sont venu au Canada en 1650. Marie Anne arriva au Manitoba en 1918 où elle épousa Hervé KERBRAT en 1920. Avec son époux, elle a été fermière à Saint-Laurent jusqu'à voilà 45 ans. Marie Anne Kerbrat a dix enfants, 34 petits-enfants, 69 arrière-petits-enfants et dix arrière-arrière-petits-enfants. À l'occasion de son anniversaire, un goûter familial sera servi avec quelques invités distingués au Centre Taché où elle vit depuis sept ans.

Bonne fête chère Mémère!
Bonne Santé!
Que Dieu vous bénisse et vous garde parmi nous pour plusieurs belles années.

SPORT

Trois jeunes haltérophiles à Saint-Pierre-Jolys

«Ça prend un certain tempérament»

Il est plutôt difficile d'imaginer qu'un jeune de 12 ou 13 ans, parmi tous les sports qui existent, choisirait de consacrer son énergie à l'haltérophilie.

C'est pourtant ce qu'ont choisi Micheline Gagné, Michel Laroche et Gabriel Faucher, tous de Saint-Pierre-Jolys et tous membres de la délégation manitobaine qui se rend bientôt aux Jeux d'hiver du Canada. Ils mettent environ six heures par semaine à développer force et technique avec leur entraîneur et directeur d'école, Daniel Faucher.

Ce dernier fait remarquer que ça prend un certain tempérament pour faire de l'haltérophilie. «Il faut être discipliné et très patient. La motivation doit être intrinsèque; elle ne peut pas venir de l'extérieur. Ça ne vient pas facilement à tout le monde. Il faut trouver une satisfaction à bouger un objet inerte qu'on ne pouvait pas bouger avant.

«Pour ceux qui continuent à en faire, l'haltérophilie développe la qualité mentale du positivisme. Quand tu as développé la force et que la technique est devenue un réflexe, une grande partie de la réussite est la visualisation, c'est-à-dire la capacité de se voir en train de faire le lever et de le réussir.»

En plus, l'haltérophilie entraîne la possibilité de voyager, ce qui attire les trois élèves de l'école communautaire Réal-Bérard. «C'est l'fun, remarque Michel Laroche, 8e année. On va un peu partout participer à des compétitions, comme en Saskatchewan et bientôt en Alberta. On rencontre des nouvelles personnes.»

Quand il a commencé en septembre 1993, Michel Laroche, 56 kg, avait de la peine à lever la «grosse barre» (20 kg). Maintenant, il réussit à lever 40 kg à l'arraché (lever en un mouvement) et 52,5 kg à l'épaulé-jeté (en deux mouvements).



photo: Karine Beaudette

Micheline Gagné, Gabriel Faucher, Michel Laroche et leur entraîneur Daniel Faucher.

Micheline Gagné, 13 ans, pratique elle aussi le sport depuis septembre 1993 mais s'y donne plus sérieusement depuis la rentrée 1994. «Maintenant, je veux aller le plus loin possible; je me concentre davantage. L'haltérophilie me donne plus d'énergie.»

En commençant, l'élève de 8e année levait 35 kg à l'épaulé-jeté. Elle est rendue à 47,5 kg, et à 37,5 kg pour l'arraché. «L'haltérophilie n'est pas très populaire. Au début, mes amis ne pensaient pas grand chose de ça. Mais maintenant, ils sont un peu jaloux parce que je voyage.»

Comme ses deux coéquipiers, Gabriel Faucher, 12 ans, est fier et franchement un peu surpris d'aller aux Jeux du Canada. «C'est un défi à chaque compétition. Le plus grand défi, c'est d'être vraiment concentré.»

Des deux types de levers, il préfère l'épaulé-jeté - «puisque c'est en deux mouvements, c'est plus facile» - où il réussit à lever 35 kg (27,5 kg pour l'arraché). «Je lève presque mon poids, signale l'élève de 41 kg, en 7e année. Quand on est court, c'est plus facile parce qu'il faut lever moins haut!»

Chaque haltérophile a un programme d'exercice fait sur mesure. «A partir d'un test, où ils font les deux levers en donnant le maximum d'eux-mêmes, on trouve le maximum pour chacun, explique l'entraîneur. Ensuite, on établit le programme à partir de ça. Après un cycle de trois mois, on augmente l'intensité.»

Pendant l'entraînement, les jeunes travaillent entre 50 % et 75 % de leur maximum. «On bâtit l'endurance et on développe les muscles. À leur âge, on ne peut pas les faire monter trop vite; ça risque d'endommager des choses.»

Puisque c'est un sport très individuel, l'haltérophilie permet aussi une certaine liberté: «Tu peux jouer avec ton horaire beaucoup plus qu'au hockey, par exemple, où il faut rassembler une équipe, lance Daniel Faucher. Aussi, en situation d'équipe, si tu fais une faute, ça affecte toute l'équipe. En haltérophilie, tu dépends sur toi-même.»

C'est d'ailleurs pour cette raison que la blessure la plus commune en haltérophilie est la blessure à l'égo, selon Daniel Faucher. «Quand on sait qu'on peut lever un certain poids et qu'on ne réussit pas, c'est le plus frustrant.»

Autrement, les tendinites et les luxations musculaires sont les blessures les plus communes. «Ça arrive quand les muscles ne sont pas bien réchauffés. Avant chaque entraînement, les élèves réchauffent les gros muscles, par exemple, en jouant au basket-ball. Puis, après quelques exercices de réchauffement à la barre, on commence.»

Le programme d'entraînement de Daniel Faucher, qui fait lui-même de l'haltérophilie depuis son passage au Cégep, doit être efficace puisque les jeunes décrochent des prix. Micheline s'est placée 2e dans sa catégorie à une compétition à Moose Jaw (Saskatchewan) le 21 janvier dernier, alors que ses deux collègues sont arrivés en 3e place dans leur catégorie respective.

Karine BEAUDETTE

(1) Les Jeux d'hiver du Canada auront lieu à Grande Prairie (Alberta) pendant les deux dernières semaines de février.

Mélanie-France Leclair aux Jeux d'hiver du Canada

«Il faut être dévoué à son sport»

Mélanie-France Leclair va manquer une semaine d'école du 25 février au 4 mars, mais elle a une bonne excuse. Elle va représenter sa province en biathlon aux Jeux d'hiver du Canada à Grande Prairie (Alberta).

L'élève de 11e année au Collège Louis-Riel est une des quatre jeunes manitobaines sélectionnées pour faire partie de l'équipe. Depuis avril, les membres s'entraînent avec assiduité presque tous les jours de la semaine.

«Le mardi, on se rend à un club de tir; le lundi, mercredi et jeudi, on fait du ski. Puis les samedi et dimanche, on a des camps d'entraînement où on combine les deux.»

Comment perfectionner son ski quand il n'y a pas de neige? «On utilise des skis avec des roulettes et on s'entraîne dans le club.»

Mélanie-France Leclair fait du biathlon depuis bientôt un an. «J'ai découvert ça par mon oncle qui en faisait assez souvent, mais pas compétitivement.» L'athlète de 16 ans admet qu'elle a également été beaucoup inspirée par la médaillée olympique, Myriam Bédard.



photo: Karine Beaudette

Après avoir fait de la natation compétitive, Mélanie-France Leclair a un peu de mal à s'habituer au froid avec le biathlon.

Le trajet est de 7,5 kilomètres, interrompu par trois champs de tir où la cible est à 20 mètres. «J'ai commencé à zéro. Je n'avais jamais skié avant, et pas vraiment tiré non plus, sauf un pistolet à air. C'est assez différent d'une carabine.

«C'est un défi physique et mental. Ça prend beaucoup de concentration parce qu'il faut penser à ce qu'on va faire en arrivant au champ de tir. Il faut vraiment être en bonne condition physique et avoir un bon contrôle: après avoir skié très fort, on doit se reposer rapidement pour pouvoir tirer sans bouger. Il faut vraiment être dévoué à son sport.»

Les Jeux du Canada constituent une deuxième compétition pour Mélanie-France Leclair, qui s'était placée 2e à la Manitoba Cup en novembre 1994. Les autres membres de l'équipe pour la fin février sont Sarah Dentry et Margaret Dankowski de Winnipeg, et Bryn Goodwin de Pinawa.

L'entraîneur en chef est Richard Pettit, aidé de Catherine Steeves, enseignante de 8e année à l'école communautaire Réal-Bérard de Saint-Pierre-Jolys.

Karine BEAUDETTE

Vous n'avez qu'à demander

Les clients n'ont que des éloges pour le Centre des services aux entreprises

Mary Kosc est propriétaire d'une petite entreprise prospère. En 1989, elle a commencé à faire de l'artisanat et de la couture sur commande comme passe-temps. Et maintenant, à l'âge de 64 ans, elle est directrice de Kosc Creations et vend des tabliers originaux pour les amateurs de barbecue à la plupart des magasins La Baie de l'Ouest canadien.

Les tabliers, conçus en plaisanterie pour taquiner ses cinq fils, sont équipés de poches pour les cannettes de bière et d'une autre poche pour les cannettes vides. Mary Kosc détient les droits d'auteur pour ces tabliers ainsi que pour quatre autres produits originaux.

«Quand j'ai commencé avec les tabliers, je savais que j'allais devoir agrandir mon entreprise et apprendre des choses au sujet des exportations et des importations. Vous savez, à mon âge, je n'ai jamais été mêlé à ce genre d'affaire. Le Centre des services aux entreprises du Canada m'a donc été très utile», remarque Mary Kosc.

«Par exemple, un monsieur du Royaume-Uni est passé à Edmonton et a acheté un tablier. Il m'a ensuite écrit de chez lui que son commerce (il est agent) serait intéressé à distribuer mes tabliers dans le Royaume-Uni. Je n'avais aucune idée qui il était ou si son agence était légitime. J'ai alors téléphoné au Centre des services aux entreprises du Canada.»

Par conséquent, le Centre a mené une recherche approfondie sur l'agence britannique et sur son représentant, puis a envoyé les résultats de sa recherche à Mary Kosc.

«Cela a pris un jour, si je me souviens bien. Dans peu de temps, j'avais devant moi toute l'information dont j'avais besoin. L'agent était une bonne personne contact. Je lui ai envoyé une liste des prix et à présent, j'attends au printemps pour la suite», précise Mary Kosc.

Le Centre des services aux entreprises du Canada (CSEC) a récemment fêté son deuxième anniversaire. Depuis qu'il existe, le Centre a répondu aux demandes de plus de 37 000 entreprises et personnes d'affaires du Manitoba qui sont à la recherche de nouveaux marchés.

«Nous comptons 11 employés dont des agents de commerce, des agents d'information, un libraire et des spécialistes en recherche, tous prêts à aider les entrepreneurs à trouver des contacts, des programmes, des services, ou simplement de l'information pour qu'ils puissent prendre des décisions informées quant à l'établissement ou l'évolution de leur entreprise», signale la gérante du CSEC, Shannon Coughlin.

Le CSEC est situé au 8e étage du centre Newport (330, avenue Portage), en face du Eaton's à l'angle de la rue Hargrave. Les intéressés peuvent demander des renseignements par téléphone (sans frais), par courrier électronique, par télécopieur ou en se présentant en personne. Si le Centre ne peut pas répondre à votre demande immédiatement, le personnel va faire la recherche à votre place, à l'aide d'une collection considérable de publications, de cassettes vidéo et audio, d'information sur CD-ROMs et d'un réseau de personnes contacts capables de répondre aux questions.

Lorsque Mary Kosc a mis ses tabliers sur le marché, elle a fait face à des difficultés par rapport aux brevets et droits d'auteur. «J'ai tout simplement appelé au Centre des services aux entreprises qui m'a envoyé des dépliants au sujet des brevets et droits d'auteur. Le Centre a accès à ces renseignements qui ne sont pas connus de la plupart des gens. Peu importe ce que vous voulez savoir; il suffit de demander et on vous guidera. Le personnel du Centre fait beaucoup du travail de recherche pour toi», remarque Mary Kosc.

Mary Kosc, président de Kosc Creations.



Maurice Bourret.

Maurice Bourret, autre client satisfait du CSEC, est tout à fait d'accord. Son entreprise débutante a pour but d'utiliser la technologie existante et de la réinvestir dans des idées nouvelles. Depuis trois ans, il travaille à mettre au point une façon d'améliorer la sécurité des semi-remorques en évitant qu'elles se mettent en portefeuille. Il a également conçu deux autres projets dans les 12 derniers mois. Selon lui, le Centre donne le genre de direction et d'appui qui peut faire économiser beaucoup de temps à des inventeurs tel que lui-même.

«C'est excellent, admet-il. Quand on nous raccourcit nos délais, le Centre nous encourage à continuer.»

Pendant des mois, Maurice Bourret a essayé en vain d'obtenir les statistiques au sujet des semi-remorques mises en portefeuille. Il a contacté le CSEC et en moins d'une heure, il avait l'information entre les mains. «Voilà leur standard exceptionnel de performance», remarque Maurice Bourret.

«J'ai premièrement appelé au CSEC au mois d'août 1992. Quand j'ai parlé avec ma personne contact, elle avait une attitude positive et fonceuse. C'était tellement rafraîchissant; je n'en croyais pas mes oreilles.» Maurice Bourret s'est rendu au Centre le même jour et a eu une rencontre avec l'agente de commerce. «Si j'ai quelque sorte de difficulté, je peux la lui présenter. Si elle est incapable de résoudre le problème, elle va trouver quelqu'un qui peut y arriver.»

En plus d'avoir un personnel compétent, le Centre des services aux entreprises du Canada offre un service qu'on appelle *Faxback*. Le catalogue *Faxback* contient plus de 150 fiches d'information au sujet des programmes gouvernementaux, des services, des règlements pour les brevets et les droits d'auteur, de l'exportation et bien d'autres questions. Les gens d'affaires du Manitoba peuvent avoir accès à ce service 24 heures par jour, sept jours par semaine, en utilisant simplement leur téléphone à clavier ou leur télécopieur. On peut placer une demande par téléphone, par télécopieur ou par courrier électronique à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.

Le Centre des services aux entreprises a aussi une vaste collection de documents qui traitent du domaine des affaires. Livres, cassettes audio et vidéo, CD-ROMs et un système de renseignements par ordinateur permettent aux utilisateurs de trouver les informations et les statistiques les plus récentes dans une grande variété du sujets comme les programmes, les services, les possibilités d'obtention de permis et les critères d'achat.

«Le Centre des services aux entreprises du Canada m'a fourni de l'information à toutes les étapes où j'ai eu besoin d'aide, du counselling sur le lancement d'une entreprise jusqu'aux avantages fiscaux. C'est presque comme si je retournais aux études, et c'est bien comme ça», affirme Maurice Bourret. Il ajoute: «J'ai pratiquement perdu deux ans. Si j'avais su avant que le CSEC existait, mon projet serait déjà sur le marché et serait utilisé en ce moment.»

Le Centre des services aux entreprises du Canada est situé au 8e étage, 330, avenue Portage.

Pour des renseignements, composez le 984-2272 ou le 1-800-665-2019 (sans frais).

Le numéro de Faxback est le 984-5527 ou le 1-800-665-9386.

Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h à 16 h 30.

Gens d'ici

Nouvelle directrice de Réseau

L'organisme Réseau a retenu les services de Sylvie Ross comme directrice depuis la mi-décembre. L'ancienne chef du marketing et des communications du Centre culturel franco-manitobain remplace Lorraine Fredette au bureau de l'organisme de revendication politique pour les femmes.

Sylvie Ross affirme qu'elle va continuer les traditions établies par Réseau depuis plusieurs années, entre autres l'organisation d'un colloque annuel (habituellement en septembre), de mini-colloques et de tables-rondes, et la publication de Réseau-lue quatre fois par année.



Sylvie Ross.

La nouvelle directrice entend également continuer à défendre les intérêts des femmes dans les trois grands dossiers de Réseau, c'est-à-dire l'éducation, l'économie et la sensibilisation, «qui englobent plein de petites choses: les garderies, les pensions alimentaires, la formation, le retour au travail, etc.

«Mon rôle est de m'assurer que nous les femmes, on ait notre part du gâteau, que notre contribution sociale soit reconnue. Je travaille pour qu'on ait les moyens de progresser et d'évoluer.

«Et il faut malheureusement apprendre à se défendre en même temps, tout en sensibilisant la société au problème de la violence. Il y a beaucoup de travail à faire», remarque l'ancienne directrice des Éditions du Blé.

K.B.

SOCIÉTÉ

Le livre de Jean Monbourquette sur le deuil s'est vendu à 100 000 copies

Accepter le mouvement de la vie

Jean Monbourquette avait des degrés longs comme le bras. Mais en 1972, alors qu'il participait à un psycho-drame dans un groupe de thérapie où un collègue faisait le deuil de son père, le père oblat s'est mis à pleurer.

«Mon père était mort depuis 22 ans et je n'avais pas vécu mon deuil, explique le docteur en psychologie et professeur à l'Université Saint-Paul d'Ottawa. Il y avait beaucoup d'énergie d'investie là-dedans (à ne pas ressentir), j'avais connu des étapes dépressives.

«J'étais à l'étranger (San Fransisco) et j'avais peur: si je rentre là-dedans, est-ce que je vais être capable d'en sortir?» Il en est sorti. Et son travail de thérapeute s'est précisé.

«Je me suis dit que, dans ma pratique, j'allais faire du deuil. Quand quelqu'un arrive, j'essaie d'aller voir à l'intérieur de sa vie s'il n'y a pas eu une perte. Ça peut être le deuil de tout attachement: un amour, un conjoint, un animal, un travail, un idéal que tu ne peux pas atteindre, une étape de ta vie. C'est difficile d'accepter le mouvement de la vie.

«On reconnaît ça même après 20 ou 30 ans quand il y a encore beaucoup d'énergie investie dans une personne morte. J'ai rencontré des religieuses qui n'avaient jamais vraiment quitté la maison (de leurs parents).

«Le deuil exige de faire sa douleur: on ne peut pas passer à côté et ça fait très peur; mais c'est important d'en sortir. De plus en plus je demande aux gens, quand la confiance est établie, de vivre symboliquement la mort (de l'être cher): laisse-toi aller comme ta fille est morte. Il y a une partie de toi qui dois mourir comme la personne est morte.

«Quand on vit ce deuil-là, c'est très fort. Les mères spécialement, quand tu leur demandes comment leur enfant est mort, elles sont capables de raconter ça comme si elles l'avaient vécu.»

photo: Jean-Pierre Dubé

Jean Monbourquette: «Dans les écoles, il y a bien peu de profs capables de parler de la mort et du deuil. Avec les jeunes, on peut faire des rituels, comme allumer une chandelle pendant un mois, puis l'éteindre en signe d'adieux. Il est important que les écoles mettent sur pied des équipes d'intervention formées pour les crises: suicides, accidents, maladies...»

En 1982, l'éditeur Novalis publiait le recueil *Grandir* (avec le sous-titre Aimer, perdre et grandir), qui allait devenir un best-seller (près de 10 000 copies vendues chaque année depuis) traduit en plusieurs langues. L'édition revue et augmentée de 1994 a mérité à Jean Monbourquette le Prix du livre religieux du Québec.

«J'ai décrit davantage les étapes de l'évolution du deuil pour que les gens puissent s'identifier. Il y a de l'information mais aussi des textes poétiques qui éveillent la sensibilité des gens, qui les font vibrer.

«C'est un livre doux, respectueux des personnes; les gens qui ont de la peine ne peuvent pas lire des longs textes. C'est un livre de chevet qu'on peut lire et relire, en choisissant les pages. J'écris pour du vrai monde. J'ai des amis français qui me disent que je n'explique pas assez: ils veulent comprendre. Mais le deuil ne se fait pas au niveau rationnel.»

Jean Monbourquette a aussi publié un guide intitulé *Groupe d'entraide pour personnes en deuil*, parce qu'il est persuadé que le deuil a une dimension sociale.

«C'est important d'aller se raconter, de se dire dans un groupe. En période de deuil, la communauté a un plus grand rôle à jouer que la famille, dont les membres ne sont pas en mesure de s'entraider.

«Dans le passé, c'est la communauté qui prenait charge: on mettait une couronne sur la porte, les voisins apportaient la nourriture pour plusieurs jours. On portait le deuil ouvertement, c'était visible.

«Aujourd'hui, la communauté n'existant plus, le deuil est souvent irrésolu. On est pris avec les coûts sociaux: burnout, dépression, soins médicaux, absentéisme au travail, la séparation. Dans les familles qui ne font pas leur deuil, les morts sont plus importants que les vivants!»

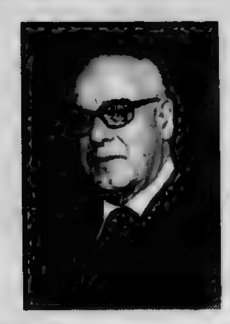
Cet aspect social pousse Jean Monbourquette à encourager la mise sur pied de groupes de thérapie et de groupes d'entraide sur le deuil. Il est venu faire le message à Saint-Boniface, du 20 au 22 janvier, à l'invitation du Service de pastorale de l'Hôpital Saint-Boniface et du Salon mortuaire Desjardins.

«Il se fait des choses à l'Hôpital (entre autres pour les enfants) et au YMCA, explique Sr Amanda Desharnais du Salon Desjardins. On veut qu'il y ait des personnes formées dans les paroisses à qui on pourrait référer des gens qui ont besoin d'aide à cheminer.»

Le Manitoba ne possède pas d'organisme comme les Familles endeuillées de l'Ontario, qui coordonne une trentaine de groupes d'entraide. Mais ça pourrait venir. Avis aux intéressés: il se donne un cours d'été sur le deuil à l'Université Saint-Paul.

Jean-Pierre DUBÉ

Nécrologies



Roméo Philippe Lafrenière

Roméo Philippe Lafrenière est décédé paisiblement à l'Hôpital général Saint-Boniface, le 27 janvier 1995.

Né à Mariapolis le 2 avril 1904, il y vécut son enfance, pour ensuite résider à Notre-Dame-de-Lourdes.

En 1942, il se joint à la firme Bristol Aerospace à Winnipeg. Lors de sa retraite en 1971, il occupait le poste de Chef-inspecteur-associé étant affecté au projet du développement de la fusée «Black Brant».

Après sa retraite de Bristol Aerospace, il est demeuré actif en travaillant pour une compagnie de produits pharmaceutiques, et ensuite pour une agence immobilière.

Sa paroisse et sa communauté ont connu son dévouement. Il a d'abord servi comme commissaire pour l'École Précieux-Sang, et ensuite comme syndic de la Paroisse.

Passionné de musique, il a desservi la paroisse Précieux-Sang comme maître de chapelle pendant plusieurs années. Il a aussi participé à des représentations de la «Symphonietta», et au spectacle des «Batteux» en tant que violoniste.

Il laisse dans le deuil son épouse Juliette, un fils Roger (France), une fille Andrée Girardin (Norbert), ainsi que quatre petits-enfants: Christian et Micheline Girardin, Chantal et Martin Lafrenière. Il fut précédé dans la tombe par un fils, Guy en 1939. Il laisse aussi une soeur, Juliette Bosc (Ralph), ainsi que plusieurs parents dans les familles Lafrenière, Delaquis et Bazin.

Les porteurs étaient Raymond Bazin, Bertrand Delaquis, Henri Delaquis, Léo Delaquis, Christian Girardin, Armand Lafrenière. Le lecteur était Aimé Delaquis.

La famille désire remercier le Dr Cooke et le personnel affecté au Centre oncologique de l'Hôpital général Saint-Boniface. Un merci spécial à Carole Arbez V.O.N.

La messe de la Résurrection fut concélébrée par l'abbé Marcel Chaput, le Père Albert Lafrenière o.m.i. et Cléophase Lafrenière o.m.i., le lundi 30 janvier 1995 en l'Église Précieux-Sang. L'inhumation eut lieu au cimetière Glenlawn Memorial Gardens.

Madeleine Gosselin (née Proulx)

Le 25 janvier 1995, Madeleine Gosselin est décédée paisiblement au Chalet Malouin de Saint-Malo à l'âge de 82 ans.

Elle a été prédécédée par son mari Joseph en 1973, par ses frères Maurice et Lionel et par ses soeurs Simone et Marguerite.

Elle laisse dans le deuil sa famille aimante: sa fille unique Odile et son mari Jerry King; ses petits-enfants Amy, Kyle et Devon; ses frères Roland et Paul; ses soeurs Marie-Jeanne et Yvette; ses neveux et nièces et de nombreux amis. Elle manquera beaucoup à tous ceux qui l'ont connu.

Maman est née à Rivière-du-Loup (Québec) et est déménagée au Manitoba en 1948.

Les prières ont été récitées le dimanche 29 janvier 1995 à 19 h 30 à la chapelle funéraire Coutu (156, rue Marion). La messe funéraire a été célébrée le lundi 30 janvier 1995 à 10 h 30 à l'église Précieux-Sang (200, rue Kenny) par l'abbé Marcel Chaput. La veille du corps a précédé le service, qui s'est terminé à l'église.

Au lieu de fleurs, ceux qui le désirent peuvent donner à l'oeuvre de charité de leur choix.

La direction des funérailles a été confiée à P. Coutu & Cie, directeurs funéraires (949-4864).

Albertine Fillion

Paisiblement à la Villa Youville de Sainte-Anne-des-Chênes, le lundi 16 janvier 1995, est décédée à l'âge de 89 ans Mme Albertine Fillion.

Elle laisse dans le deuil ses dix enfants: Elphège (Rose Anna), Emilia (Jean Jolicoeur), Lucie (Edmond Gagnon), Thérèse (soeur oblate), Ovide (Phyllis), Albert (Lorraine), Aurise, Anita (soeur oblate), Raymond (Louise), Noellia (Ted Jolicoeur), 33 petits-enfants et 63 arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi deux frères Emilien et Eugène (Claire), une soeur Anesie, deux belles-soeurs Antoinette Normandeau et Bernadette Côté, un beau-frère Hector Normandeau et plusieurs neveux et nièces.

Elle fut précédée dans la tombe par son premier époux Arsène Normandeau en 1953 et son deuxième époux Jessie Fillion en 1980, ainsi que quatre frères et cinq soeurs.

Les prières ont eu lieu le 19 janvier en la chapelle funéraire Desjardins, 357, Des Meurons. Le service fut chanté le vendredi 20 janvier à Sainte-Anne-des-Chênes à 10 h, présidé par l'abbé Léo Couture. A suivi l'inhumation au cimetière de La Broquerie.

Les porteurs étaient six petits-enfants, Roger, Michael et Rhéal Normandeau, Richard Jolicoeur, Denise Medeiros et Yvette Gagnon.

Gaétane Gagné

Entourée de sa famille, le samedi 28 janvier 1995 à l'Hôpital Saint-Boniface à l'âge de 48 ans, Gaétane est décédée après une lutte courageuse contre le cancer.

Gaétane laisse pour chérir sa mémoire son époux Norbert, son fils Joël, ses parents Gaspard et Marcelline Fontaine, un frère, six soeurs et leurs familles.

Gaétane nous lègue une richesse de souvenirs qui font chaud au coeur. C'est surtout son courage face à la souffrance et sa grande dignité qui nous servent d'exemple. Son sourire sera toujours imprégné dans nos coeurs.

La famille désire remercier sincèrement les médecins et le personnel de l'Hôpital Saint-Boniface. Leur compassion fut grandement appréciée.

Au lieu de fleurs, ceux qui le désirent peuvent donner à l'Hôpital De Salaberry de Saint-Pierre-Jolys (Manitoba).

La messe funéraire a eu lieu le mercredi 1er février en l'Église catholique de Saint-Pierre-Jolys.

Que son âme repose en paix, qu'elle demeure notre inspiration.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. H.M.B.

Chronique religieuse

Un peuple en fête



Marie-Hélène Duval
laïque

Dix jours de festivités au beau milieu de l'hiver... Saint-Boniface reçoit! Les Franco-manitobains invitent dans leur histoire et dans leur culture tous ceux et celles qui veulent bien se donner la peine d'y entrer.

Ils vont revêtir leurs plus traditionnels atours. Il faut qu'on les reconnaissent. De loin on dira... ce ne sont pas vraiment des voyageurs, les vrais sont morts depuis longtemps, mais pour mieux s'en rappeler, ils refont les mêmes gestes, s'habillant comme eux, mimant la vie d'autrefois, allant jusqu'à reprendre de vieux textes...

Sans n'avoir jamais été voyageur, on expérimente avec son corps un peu de ce que ça a dû être. On ramène dans le réel ce que l'on garde, le reste de l'année, dans la mémoire des familles ou dans des livres. Ce ne sont pas vraiment des voyageurs, mais les ancêtres revivent un instant grâce à eux et il y a quelque chose d'important qui s'anime et qui reste.

Parce que c'est important et qu'on est plusieurs à le croire, on va faire la fête. On sort les bonnes vieilles recettes pour que ça goûte comme avant. Il faut aussi de la musique, de la danse, des conteurs d'histoires et des faiseurs d'exploits. On sort tuques et mitaines, c'est dehors que ça se passe, dans la neige et dans le froid. Pour goûter la joie de nos ancêtres on s'amuse à leur façon.

L'authenticité n'est pas tant dans le geste que dans l'émotion qui se dégage quand on manifeste, ensemble, ce que l'on croit, tout en invitant le voisinage à partager sa joie. C'est ensemble que l'on existe. Quand elle est dite par un peuple, la nouvelle s'entend. C'est aussi ça le Festival... mais il s'en trouvera pour n'y voir que du bout des yeux les inévitables maladresses d'une oeuvre bien humaine. Pourtant, quand c'est tout l'être, jusqu'au fond de sa mémoire, jusqu'au coeur de sa croyance, qui vient à la fête, l'authenticité n'est plus dans le geste. Elle est dans l'émoi qu'il suscite.

Oui, vous me voyez venir, je pense aussi au peuple de l'Église et à la fête de l'Eucharistie. C'est pareil. C'est aussi ça l'Église : un peuple en fête.

Il nous arrive quelquefois de désirer retrouver la pureté des premiers temps, alors que l'Église était encore toute jeune et donc, s'illusionne-t-on, plus près de la perfection. Ces hommes et ces femmes n'étaient pas mieux que nous. Ils avaient eux aussi leurs gros défauts qui sûrement discréditaient les chrétiens de l'époque.

Ils partageaient, c'est sûr, mais il s'en trouvait aussi pour profiter des autres. Ils annonçaient la bonne nouvelle, c'est sûr, mais il s'en trouvait aussi pour être davantage préoccupés par leur réputation. Ils avaient tous la même foi, c'est sûr, mais ils n'arrivaient pas toujours à se mettre d'accord sur la manière de la dire ou de la célébrer. Ils ont cru jusqu'au martyre, c'est sûr, mais il s'en est trouvé pour hésiter. Et on s'est bien souvent trompé en essayant d'aimer comme Jésus l'avait commandé. Mais ce peuple était en fête car Jésus avait ressuscité.

Une poignée d'hommes et de femmes avaient vu Dieu, puis s'étaient empressé de le dire, ensemble. Des premiers chrétiens, il n'y en aura plus, ils sont morts depuis longtemps. Mais quand on se rappelle, chaque fois, il y a quelque chose qui reste et qui s'anime. Au coeur de la mémoire et de la croyance, il y a un Vivant et si on le dit ensemble, la nouvelle s'entend. C'est d'abord ça l'Église, mais nous, on ne regarde que du bout des yeux et c'est en vain que se déroule la fête. Quand nos gestes susciteront l'émoi, ils nous reconnaîtront et viendront partager la Joie.

Télé-horaire de la semaine du 6 au 12 février 1995

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 T-M Salut, bonjour!
6h30 CBWFT Bon matin
7h30 TV-5 Télématin
8h00 T-M Bla Bla Bla...
9h00 CBWFT Les chatouilles du matin
T-M Top modèles
TV-5 Décryptages (lundi)
TV-5 Panorama (mardi)
TV-5 Canada en guerre (mercredi)
TV-5 30 millions d'amis (jeudi)
TV-5 Plaisir de lire (vendredi)
9h01 CBWFT Pacha et les chats
9h15 CBWFT Johnson et ses amis
9h30 CBWFT Tao Tao
T-M Aimer
TV-5 L'heure de vérité (lundi)
TV-5 Nord sud (mardi)
TV-5 Contact (mercredi)
TV-5 30 millions d'amis (jeudi)
TV-5 Génies en herbe (vendredi)
10h00 CBWFT Les 7 jours de soeur Angèle
T-M Bon appétit
TV-5 Tell quel (jeudi)
TV-5 Évasion (vendredi)
10h30 CBWFT Les Christine
T-M La vie à Montréal
TV-5 Sous la couverture (lundi)
TV-5 La chance aux chansons (mardi au vendredi)
10h45 T-M Première ligne
11h30 TV-5 Journal télévisé suisse
11h50 TV-5 Revue de presse canadienne (lundi)
TV-5 Revue de presse arabe (mardi)
TV-5 Revue de presse africaine (jeudi)
TV-5 Revue de presse française (vendredi)
12h00 CBWFT Le midi
TV-5 7 sur 7 (lundi)
TV-5 Au nom de la loi (mardi)
TV-5 Temps présent (mercredi)
TV-5 Envoyé spécial (jeudi)
TV-5 Téléobjectif (vendredi)
12h30 CBWFT Louvain à la carte
T-M Au nom de la beauté
13h00 T-M Les feux de l'amour
TV-5 Bouillon de culture (lundi)
TV-5 Bas les masques (mardi)
TV-5 Thérèse Humbert (mercredi)
TV-6 L'amour foot (vendredi)
13h30 CBWFT Entrez la visite! (lundi à jeudi)
CBWFT Dallas (vendredi)
TV-5 37°2 le soir (jeudi)
14h00 T-M Santa Barbara
TV-5 En toute liberté (mercredi)
14h30 CBWFT Les temps modernes (lundi à jeudi)
CBWFT Le forum des temps modernes (vendredi)
TV-5 Paris lumière (lundi au vendredi)
15h00 T-M Claire Lamarche
TV-5 Panoramo (lundi)
TV-5 Plaisir de lire (mardi)
TV-5 Découverte (mercredi)
TV-5 Luna park (jeudi)
TV-5 Bon week-end (vendredi)
15h30 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
TV-5 Pyramide (lundi au vendredi)

Lundi 6 février

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé belge
16h24 CBWFT 0340
16h25 TV-5 Revue de presse arabe
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
TV-5 Studio Gabriel
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 C'est tout Coffe
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Là tu parles
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT 4 et demi...
T-M Harry et les Henderson
TV-5 Au nom de la loi
19h00 CBWFT À nous deux!
T-M La guerre de la drogue: Camarena
19h30 TV-5 Paris lumières
20h00 CBWFT Les héritiers Duval
T-M Les héritiers du rêve
TV-5 Bas les masques
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h50 TV-5 Revue de presse arabe
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau et TVA sports
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Découverte
23h02 T-M Fermeture
23h30 TV-5 Bouillon de culture
23h50 CBWFT La politique fédérale
0h00 CBWFT Fin des émissions
1h00 TV-5 La méthode Victor
1h15 TV-5 RFI

Mardi 7 février

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT L'odyssée fantastique
TV-5 Studio Gabriel
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT La petite vie
TV-5 Temps présent
19h00 CBWFT Country centre-ville
T-M Le match de la vie
19h30 CBWFT Ma maison
TV-5 Paris lumières
20h00 CBWFT Blanche
T-M Les oiseaux se cachent pour mourir
TV-5 Thérèse Humbert
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
TV-5 En toute liberté
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h50 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 37°2 le soir
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT À tout prix
23h02 T-M Fermeture
23h40 TV-5 Bas les masques
0h00 CBWFT Les temps modernes
1h00 CBWFT En toute liberté
1h10 TV-5 La méthode Victor
1h25 TV-5 RFI
1h30 CBWFT Fin des émissions

Mercredi 8 février

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h24 CBWFT 0340
16h25 TV-5 Revue de presse africaine
16h30 CBWFT L'infernale machine du Dr V
TV-5 Studio Gabriel
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M La poule aux oeufs d'or
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT RBO Hebdo
T-M Ent'Cadieux
TV-5 Envoyé spécial
19h00 CBWFT Sous un ciel variable
19h30 T-M Les machos
20h00 CBWFT Enjeux
TV-5 L'amour foot
20h30 T-M Qui vive!
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h50 TV-5 Revue de presse africaine
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Contact
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Cinéma: Fuir
23h06 T-M Fermeture
23h15 TV-5 Thérèse Humbert
0h15 TV-5 Viva
1h15 TV-5 La méthode Victor
1h30 CBWFT Fin des émissions
TV-5 RFI

FILMS

23h00 CBWFT Fuir
É.-U. 1991. Drame. Dans un casino clandestin, Charlie Farrow gagne une forte somme d'argent, ce qui suscite la colère d'un autre joueur. Ce dernier se tue en trébuchant contre une corniche. Charlie apprend avec stupeur qu'il s'agit du fils unique du chef de la pègre locale, Halloran. Commence alors une poursuite haletante.

Jeudi 9 février

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h24 CBWFT 0340
16h25 TV-5 Revue de presse française
16h30 CBWFT Les nouvelles aventures des intrépides
TV-5 Studio Gabriel
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Beverly Hills 90210
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Santa Maria
TV-5 Téléobjectif
19h00 CBWFT Scoop
T-M La trentaine
19h30 TV-5 Paris lumières
20h00 CBWFT Tous pour un
T-M Claire Lamarche
TV-5 Taratata
20h30 CBWFT M'aimes-tu?
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h50 TV-5 Revue de presse française
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Kaléidoscope
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h45 TV-5 Sortie libre
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Les aventures du jeune Indiana Jones
23h02 T-M Ciné-lune: Deux nigauds et la momie
23h45 TV-5 L'amour foot
0h00 CBWFT Cinéma: Le choix des armes
0h32 T-M Fermeture
1h15 TV-5 La méthode Victor
1h30 TV-5 RFI
2h30 CBWFT Fin des émissions

FILMS

23h02 T-M Deux nigauds et la momie
Am. 1955. Comédie. En Égypte, deux compagnons de déveine sont aux prises avec une momie ressuscitée.

0h00 CBWFT Le choix des armes
Fr. 1982. Drame policier. Deux évadés de prison, dont un grièvement blessé, trouvent refuge chez un ex-gangster qui mène maintenant une existence de bourgeois et se consacre à l'élevage des chevaux.

Vendredi 10 février

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h24 CBWFT 0340
16h25 TV-5 Revue de presse canadienne
16h30 CBWFT Les débrouillards
TV-5 Studio Gabriel
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Fais-moi peur!
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Gourmandises
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Drôle de vidéo
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Vidéoclips
T-M Star plus
TV-5 Thalassa
19h00 CBWFT Les grands films: Le meneur
T-M Cinéma du vendredi: Danger public
19h30 TV-5 Paris lumières
20h00 TV-5 Viva
21h00 T-M Ad lib
TV-5 On aura tout vu!
21h30 CBWFT Fous de la pub
TV-5 Le soir 3
21h50 TV-5 Revue de presse canadienne
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h25 CBWFT Le point médias
23h00 CBWFT Manitoba ce soir
23h05 T-M Ciné-lune: Où est passé mon idole
23h30 CBWFT Les nouvelles du sport
TV-5 Taratata
23h55 CBWFT La météo
0h00 CBWFT Cinéma: Biloxi
1h00 TV-5 Bon week-end
1h05 T-M Fermeture
1h30 TV-5 La méthode Victor
1h45 TV-5 RFI
2h15 CBWFT Fin des émissions

FILMS

19h00 CBWFT Le meneur
É.-U. 1992. Comédie dramatique. Un cadre supérieur d'un grand studio hollywoodien, Griffin Mill, reçoit des menaces de mort. Un soir, lors d'une rencontre avec un scénariste qu'il croit être l'auteur des lettres anonymes, il s'emporte et tue ce dernier. Les menaces continuent d'affluer.

19h00 T-M Danger public
Am. 1991. Comédie. Un détective chargé de retrouver la fille disparue d'un industriel se retrouve flanqué d'un assistant affligé d'une malchance chronique.

23h05 T-M Où est passé mon idole
Am. 1982. Comédie. Un jeune gagman est chargé de veiller à ce qu'un acteur célèbre mais alcoolique se présente indemne à une émission de télévision.

0h00 CBWFT Biloxi
É.-U. 1988. Comédie dramatique. Au début de 1945, un jeune New-Yorkais, désireux de devenir écrivain, est transporté avec un groupe de conscrits vers un camp d'entraînement situé dans l'État du Mississippi.

Samedi 11 février

7h30 CBWFT Vazimolo
T-M Vision mondiale
7h31 CBWFT Les oursons volants
8h00 CBWFT Le monde irrésistible de Richard Scarry
8h20 CBWFT Looping
8h30 T-M La forêt magique
8h45 CBWFT Aladin
9h00 T-M Batman
9h10 CBWFT Vazimolo
9h30 T-M Bon appétit
9h45 CBWFT La bande à Dingo
10h00 T-M Le championnat des quilles
TV-5 Génies en herbe
10h05 CBWFT Tiny toons
10h30 CBWFT Bravo la famille
TV-5 On aura tout vu!
11h00 CBWFT Génies en herbe
T-M Bugs Bunny
TV-5 Cilaos
11h30 CBWFT Ici la côte du Pacifique
T-M Ciné-maximum: Columbo: Dites-le avec des fleurs
TV-5 Journal télévisé suisse
12h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
TV-5 Mémoire d'exploits
12h30 CBWFT L'Univers des sports
13h00 T-M Magie sur glace Banque royale
TV-5 Espace francophone
13h30 TV-5 Ifrioya
14h00 TV-5 Reflets
15h00 CBWFT Perfecto
TV-5 Clip postal
15h30 CBWFT Regards sur la nature
T-M Les nouvelles aventures de Lassie
TV-5 Vins et fromages
16h00 CBWFT La ruée vers l'art
T-M Vidéo rock détente
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 T-M Star plus
TV-5 Thalassa
17h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h20 CBWFT Raison passion
17h30 T-M Ciné-extra: Teenage Mutant Ninja Turtles
TV-5 Magellan
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT L'Arche de Zoé
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
TV-5 Faut pas rêver
19h30 T-M Ciné-extra: La loi de la rue
TV-5 Michel Rivard, format familial
20h00 TV-5 Perdu de vue
21h00 CBWFT Le téléjournal
21h20 CBWFT Les nouvelles du sport
21h50 CBWFT Montagne
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Le soir 3
22h15 TV-5 Visions d'Amérique
22h20 CBWFT Comment ça va?
22h30 TV-5 Le cercle de minuit
22h50 CBWFT Le Carnaval de Québec
22h53 T-M Ciné-lune: Un dernier hiver
23h45 TV-5 Décryptages
0h05 CBWFT Télé-sélection: Miracle sur demande
0h15 TV-5 Faut pas rêver
0h53 T-M Fermeture
1h15 TV-5 Espace francophone
1h40 TV-5 La méthode de victor
1h55 TV-5 RFI
2h05 CBWFT Fin des émissions

FILMS

17h30 T-M Teenage Mutant Ninja Turtles
Am. 1990. Comédie fantaisiste. Avec l'aide de quatre tortues initiées aux arts martiaux, une journaliste débusque une bande de voleurs.

19h30 T-M La loi de la rue
Am. 1991. Drame social. Indigné par la violence qui sévit dans son quartier, un jeune Noir tente d'aider son entourage.

22h53 T-M Un dernier hiver
Isr. 1984. Drame. Après la guerre du Kippour, deux femmes croient reconnaître leur mari porté disparu sous les traits d'un même prisonnier aperçu dans un reportage télévisé.

0h05 CBWFT Miracle sur demande
É.-U. 1990. Comédie. Une magicienne fantasque, surnommée Madame Anna, organise à l'intention d'un voisin malcommode une petite vengeance qui aura des conséquences imprévues.

Dimanche 12 février

7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
7h50 CBWFT Les mystérieuses cités d'or
8h00 T-M Vision mondiale
8h20 CBWFT La bande à Munsch
8h40 CBWFT Marsupilami
8h55 CBWFT Vazimolo
9h00 T-M Légendes du monde
9h15 CBWFT Manigances
9h30 T-M Bon appétit
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur
Messe célébrée au Centre hospitalier Marie-Clarac de Montréal par le père Yvon Jutras.
T-M Complètement marteau
TV-5 Planète musique
10h30 T-M Finances
10h55 TV-5 Planète musique
11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
T-M Bugs Bunny
11h30 T-M Ciné-maximum: La fille du mineur
TV-5 Journal télévisé suisse
12h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Ex libris
12h05 CBWFT La semaine verte
13h00 CBWFT Horizons
TV-5 Le monde est à vous
14h00 CBWFT Faites vos gammes
T-M Ciné-maximum: Columbo: Match dangereux
14h30 TV-5 Michel Rivard, format familial
15h00 CBWFT Sous la couverture
TV-5 Faut pas rêver
15h30 T-M Sport magazine
16h00 CBWFT La course destination monde
T-M Automag plus
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 T-M Vins et fromages
TV-5 30 millions d'amis
17h00 CBWFT Second regard
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 L'école des fans
17h30 CBWFT Ce soir magazine
T-M J.E.
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h10 CBWFT Découverte
18h30 T-M Cinéma néon: Un baiser avant de mourir
TV-5 7 sur 7
19h00 CBWFT Les beaux dimanches: Coups de coeur
19h30 TV-5 Paris lumières
20h00 TV-5 Bouillon de culture
20h30 CBWFT Les beaux dimanches: Embrasse-moi, c'est pour la vie
T-M L'événement
21h30 T-M La vie des gens riches et célèbres
TV-5 Le soir 3
21h50 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h10 CBWFT Le téléjournal
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 CBWFT Le point
22h41 T-M Complètement marteau
22h55 CBWFT Scully rencontre
23h11 T-M Finances
23h25 CBWFT Les nouvelles du sport
23h30 TV-5 L'heure de vérité
23h41 T-M Fermeture
23h55 CBWFT En toute liberté
0h25 CBWFT Ciné-club: La Citadelle
0h30 TV-5 Ex libris
1h30 TV-5 La méthode Victor
1h45 TV-5 RFI
1h55 CBWFT Fin des émissions

FILMS

18h30 T-M Un baiser avant de mourir
G.-B. 1991. Drame policier. Une jeune femme de famille riche en vient à craindre pour sa vie quand elle découvre que son mari est un arriviste aux intentions malveillantes.

0h25 CBWFT La Citadelle
Alg. 1988. Drame de moeurs. L'innocent d'un village, attiré par les femmes, présente un danger pour ces dernières. Son père adoptif promet de le marier avant la fin du jour.

LE TABAC TUE.

Le tabac tue

3 fois plus de gens

que l'alcool,

le sida, les drogues illicites,

les accidents de voiture,

les suicides et les meurtres

CONFONDUS.

LE TABAC TUE AU-DELÀ DE 40 000 CANADIENS ET CANADIENNES PAR ANNÉE.

- Le marché des nouveaux fumeurs est presque entièrement composé d'enfants et d'adolescents.
- 85 % des nouveaux fumeurs commencent avant l'âge de 16 ans.
- De tous les jeunes de 15 ans qui fument à l'heure actuelle, environ la moitié mourront à cause des produits du tabac.
- Les enfants et les jeunes achètent pour plus de 200 millions $ de produits du tabac par année.

L'ÉGALITÉ DES SEXES ?

- Chez les femmes, le taux de mortalité par le tabac est en voie de rejoindre celui des hommes.
- Le cancer des poumons tue maintenant plus de femmes que le cancer du sein. Et le nombre de décès des femmes souffrant du cancer des poumons continue d'augmenter.

LA FUMÉE DE TABAC AMBIANTE AUSSI EST DANGEREUSE !

- Parce que leurs poumons se développent encore, les enfants sont tout particulièrement sensibles aux effets de la fumée de tabac, dans laquelle on retrouve 50 agents chimiques qui peuvent causer le cancer.
- Même en vieillissant, ces enfants auront tendance à avoir plus de difficultés d'apprentissage de la lecture et des domaines connexes.
- Les enfants dont les parents fument risquent plus de souffrir de maladies dont l'asthme, la pneumonie et la bronchite.
- Les bébés exposés à la fumée secondaire de cigarettes ou ceux dont les mères ont fumé durant la grossesse sont plus petits que la moyenne, plus sujets à des naissances compliquées et plus susceptibles aux risques de mort soudaine du nourrisson.

LE TABAGISME EST LA PRINCIPALE CAUSE DE DÉCÈS ÉVITABLES.

Pour obtenir plus de renseignements sur le tabac et les programmes pour arrêter de fumer, composez le **1 800 300-8449.**

Quelqu'un attend votre appel.



Santé Canada Health Canada Canada

La page de BICOLO

Salut mon ami.e!

La Saint-Valentin approche à grands pas et il faut se préparer! Il y a des valentins à découper, des messages à écrire...

C'est beaucoup de travail, mais ça vaut la peine de répandre l'amour. Plus on donne de l'amour, plus on en reçoit.

Bicolo

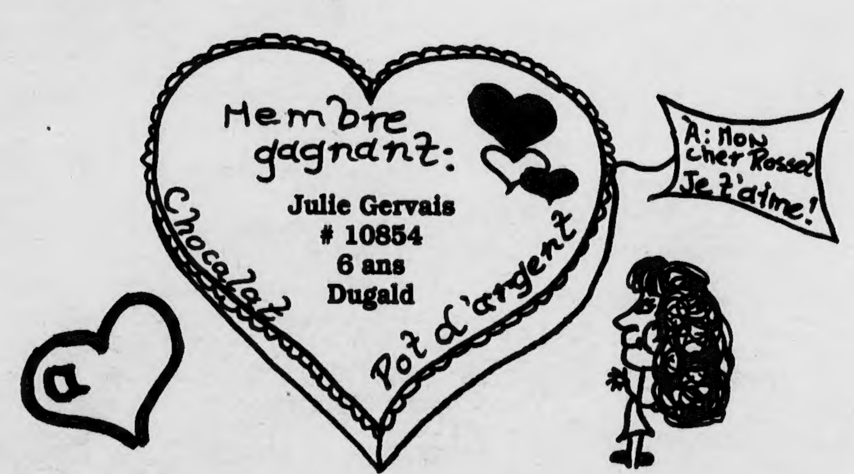




Trouve les mots suivants dans la grille. Une fois tous les mots trouvés, les lettres de surplus formeront un message secret.

coeur
baiser
saint
valentin
caresses
sourire
amour
joie
souhaits
cartes

J	C	'	A	V	I	M	C	E	E
R	A	A	S	A	I	A	J	R	S
Q	R	U	R	L	R	E	O	I	T
T	T	U	E	E	U	U	I	R	S
N	E	O	S	N	O	I	E	U	S
I	S	S	I	T	M	M	O	O	N
A	E	V	A	I	A	A	L	S	C
S	E	N	B	N	T	I	N	!	!
!	S	T	I	A	H	U	O	S	///



La vie en rose!

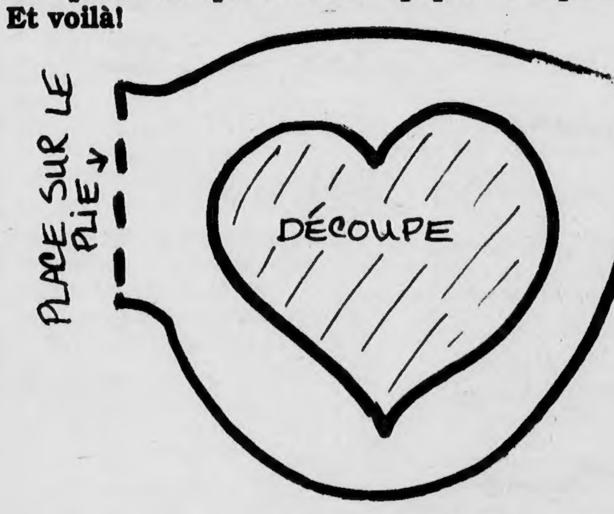
Pour fabriquer de jolies lunettes qui te permettent de voir la vie en rose, tu auras besoin de :

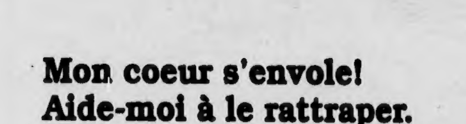
- du papier de construction rouge
- du papier cellophane rouge

Plie le papier de construction en deux. Place le patron sur le papier comme c'est indiqué. Découpe et colle le papier cellophane à l'intérieur des lunettes. Et voilà!

SAVAIS-TU QUE...

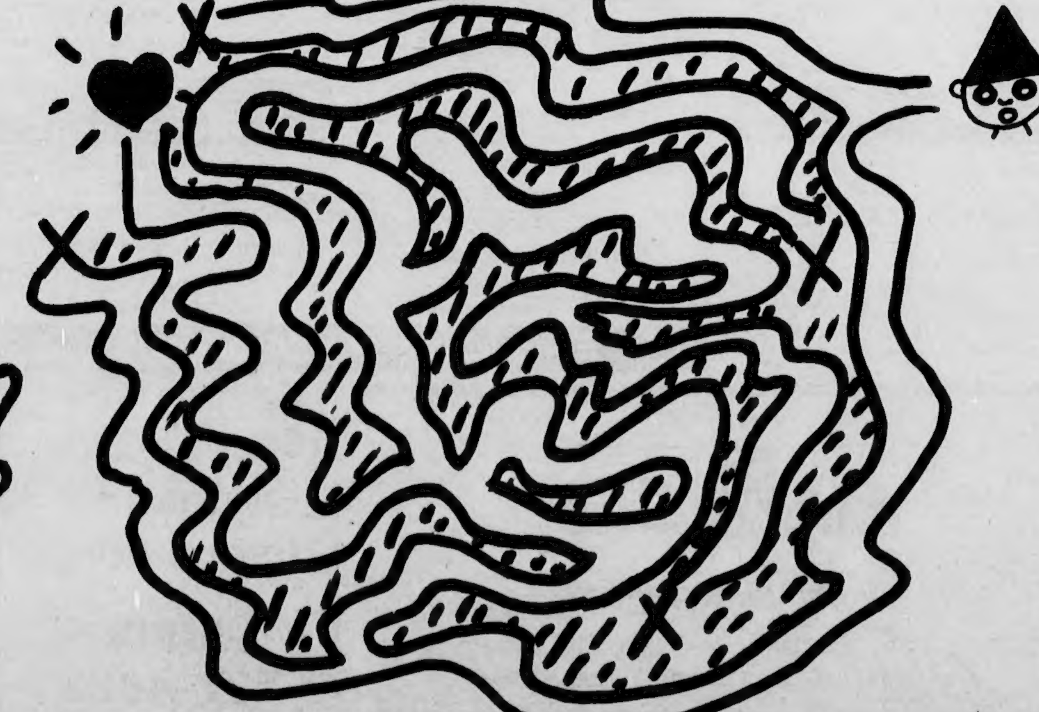
Cupide est le dieu romain de l'amour? Il est illustré comme un jeune garçon ailé qui lance des flèches remplies d'amour.





Mon coeur s'envole! Aide-moi à le rattraper.





À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ÉD., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231–1333
Fax: 237–0998

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855



Recyclez ce journal!

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
185, boulevard Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233–4359.

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-957-5464 *(sans frais)*
Fax: 957-0945
À la Caisse populaire de Saint-Malo, les vendredis de 13 h 30 à 17 h 30
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-2060
Télécopieur: (204) 957-0423

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main
30e étage
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: **957-0050**
Télécopieur: **957-0840**
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237-4823

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256-2111
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET Monuments
- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

Dr ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers de présenter
Dr GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
264, avenue Portage, 2e étage
Téléphone: 943-6628

Recyclez ce journal!

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



LA LIBERTÉ
Avis aux annonceurs
Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.
La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à 17h (par écrit et payées d'avance).
Merci de votre collaboration.
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237–3319

SERVICES

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
- Musique enregistrée
- KARAOKE
- Location d'équipement sonore
- Éclairage

Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard **878–2472**

Encouragez nos annonceurs!



Vous déménagez?
Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237-4823

Abonnez-vous



Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

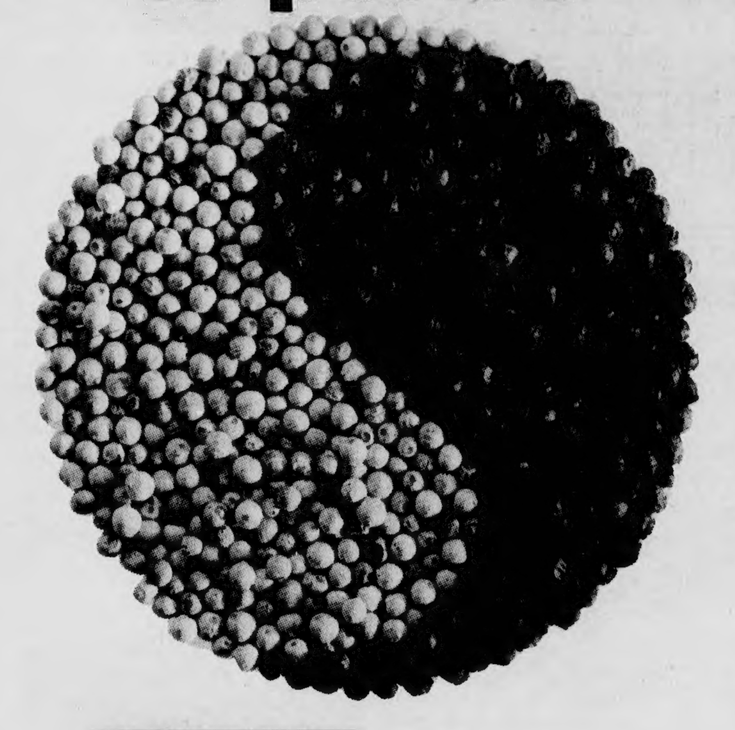
	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	35 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	70 $ ☐

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

QUIZ

Sa majesté le poivre



QUESTIONS

1. D'où vient l'expression «faire le poids»?

2. Le poivre est originaire de quelle région du monde?

3. Quelle est la différence entre le poivre noir et le poivre blanc?

4. Le poivre représente quelle proportion du commerce mondial des épices?

5. Le poivre peut-il servir de poison?

6. Durant l'Antiquité, d'immenses «caravanes» (convois) faisaient l'aller-retour Europe-Chine pour aller chercher des épices. Combien de temps durait ce périple de 11 000 km?

7. Qu'appelait-on le «nectar des dieux» sous l'Antiquité?

8. Et le «roseau sucré»?

RÉPONSES

1. Au Moyen Âge, les épices, notamment le poivre, étaient utilisées comme monnaie d'échange. Leur valeur était calculée au poids. De là l'expression «faire le poids», signifiant avoir beaucoup de valeur.

2. L'Inde.

3. Il s'agit du même fruit, mais le poivre blanc est décortiqué. Cela lui donne une saveur moins piquante.

4. Un quart. L'Amérique est le plus gros importateur.

5. Oui. Il est toxique à très fortes doses et peut provoquer des convulsions et des hématuries (urine ensanglantée).

6. Environ trois ans. Les caravanes étaient composées de 10, 50, voire 1 000 bêtes (éléphants, chameaux, chevaux). Une puissante escorte de quelque 4 000 cavaliers était chargée de la protection du convoi.

7. Le miel.

8. La canne à sucre.

Compilé par Laurent GIMENEZ

(Source: Les épices, Pierre Delaveau. Éditions Albin Michel).

RECETTE

Casserole de riz au boeuf

Fêtez le Nouvel An des Chinois en servant ce souper à l'orientale. Peu coûteux, il se prépare en peu de temps.



Casserole de riz au boeuf

2 boîtes (19 oz/540 mL) de soupe au boeuf
1 paquet (300 g) de pois mange-tout surgelés
4 oignons verts, tranchés en morceaux de 1 po (2,5 cm)
1 c. à thé (5 mL) de sauce soya
2 c. à soupe (25 mL) d'eau
2 c. à thé (10 mL) de fécule de maïs
4 tasses (1 L) de riz cuit
1 boîte (10 oz/284 mL) de champignons en lamelles, égouttés

- Mélanger les 4 premiers ingrédients dans une casserole de 2 pintes (2 L).
- Dans une tasse, délayer la fécule dans l'eau; incorporer la préparation à la soupe.
- Faire chauffer à feu modéré en remuant constamment jusqu'à épaississement.
- Entre-temps, mélanger le riz et les champignons.
- Verser la préparation à la soupe avec une cuiller sur la préparation au riz.

Pour 4 personnes.

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5 $** ou **7,50 $** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6 $** ou **9 $**); 29 à 35 mots (**7 $** ou **10,50 $**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8 $** ou **12 $** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!



Divers

DÉNEIGEMENT de la cour et du trottoir. Pour connaître le prix, composez le 233–5960.
855-

CHEMISES genre Festival du Voyageur faites sur commande. Appelez le 233–5960.
856-

QUE LE SACRÉ-COEUR de Jésus soit adoré et glorifié pour des siècles et des siècles. Amen. O.T.
863-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. E.S.
866-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. E.B.
867-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. T.S.
868-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. A.D.
869-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. G.M.
870-

VEUVE de 59 ans, 5 pi. 6 po., brunette, taille moyenne, travaille, aime faire la cuisine, désire faire connaissance avec homme sérieux avec sens de l'humour, qui aime la musique et danse du bon vieux temps. Travaille, sincère, sérieux et joie de vivre. Veuillez envoyer vos lettres directement à La Liberté, en indiquant qu'il s'agit de l'annonce # 101.
871-

Recherche

RECHERCHE GARDIENNE pour garçon de 1 an, 1 journée/semaine. 237–3094.
851-

RECHERCHE GARDIENNE bilingue, à domicile préférablement (sud de Saint-Vital) pour deux enfants (2 1/2 ans et 6 mois) trois jours par semaine. Début avril. Tél.: 257–4923.
853-

COUPLE marié demeurant sur une petite ferme à une heure de la ville cherche de bons voisins pour partager l'enseignement à la maison, le jardinage, les animaux, etc. Nous valorisons l'honnêteté, une soif d'apprentissage et la pensée libre. Ceux qui rêvent sans agir ne doivent pas répondre. Veuillez vous adresser directement à La Liberté en signalant qu'il s'agit de l'annonce # 100.
857-

À LA RECHERCHE d'une gardienne bilingue, non fumeuse, avec voiture, pour garder chez moi mon garçon de 4 ans. Après-midis, soirées et fins de semaine. Contactez Danilla au 774–6133 ou laisser un message au 237–6246.
860-

GARDERIE DE BAMBINS à Saint-Boniface est à la recherche d'une C.C.W. II pour faire de la suppléance durant l'année et les mois de juillet et août. Contactez Claudette au 237–8660.
865-

À vendre

À SAINT-MALO: 166, rue Macaire, maison de 1 120 pi², garage double sur grand lot 165 x 132 avec clôture métallique sur 3 faces. Lot bien boisé. Nouveau toit. Nouveau stucko sur maison. Accès pour handicapés. 3 chambres à coucher, sous-sol fini. Billard, frigo, congélateur, sécheuse, laveuse et cuisinière inclus. 54 900 $ ou meilleure offre. 347–5494, 254–5691 ou 895–2221.
841-

À VENDRE OU À LOUER: Grande maison de 2 141 pi², située au 457, rue Jeanne-D'Arc à deux pas du Collège et de l'Hôpital. Cette grande maison a été rénovée à l'intérieur et saura répondre à tous vos besoins. Roger Robidoux au 237–4255 Realty World Robidoux.
848-

LA CAMPAGNE VOUS INTÉRESSE? Pourquoi ne pas construire votre nouvelle maison ou un chalet sur un lot boisé (3 acres) le long de la Rivière-aux-rats. Tranquillité, nature fraîche et tous les services en français. Le prix: 22 900 $. Une aubaine! Roger Robidoux au 237–4255 Realty World Robidoux.
849-

À VENDRE: Télévision 21 po. en couleur dans un meuble et décodeur en bon état. Appelez au 942–7445.
858-

À VENDRE: Chemises du Festival, chapeaux de fourrure, cache-oreilles, bandeaux, mitaines et autres différents chapeaux pour hommes. Je ferais aussi des manteaux du Festival sur mesure. Téléphonez au 233–1265.
859-

À VENDRE: Fauteuil de salon électrique «Invacare» pour personne ayant des difficultés à s'asseoir et à se relever. En excellent état. Composez le 1–204–422–5797 ou le 231–0006.
864-

À VENDRE: accessoires de coiffeuse, 2 séchoirs, un évier avec chaise, une chaise à friser, un plateau sur roulettes et deux chaises. Une table à langer pour bébé et une machine à écrire en métal. Téléphonez au 233–4735.
872-

À louer

À LOUER: 529, rue Saint-Jean-Baptiste, logement d'une chambre à coucher. Disponible immétiatement. Chauffage, électricité et eau non compris. 350 $ par mois. 237–4604.
811-

À LOUER: 325, Provencher. 1er février. Logement de 2 chambres à coucher, salon, cuisine, salle à manger. Stationnement pour une voiture. 237–5429 après 17 h.
852-

MAISON À PARTAGER au centre de Saint-Boniface, 375 $/mois, idéal pour dame ou étudiante. Téléphonez au 233–0628.
861-

DUPLEX À LOUER: le 1er février, 170, Thomas Berry, 1er plancher. 2 chambres à coucher, sous-sol complet. Comprend laveuse et sécheuse. 475 $/mois + hydro. Composez le 222–7810.
862-